



Études économiques de l'OCDE ALLEMAGNE

Mai 2014
SYNTHÈSE



Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Résumé

- **Principales conclusions**
- **Principales recommandations**

Principales conclusions

Confrontée aux crises récentes, l'économie allemande a fait preuve d'une résilience remarquable. Le chômage est son niveau le plus bas depuis la réunification, alors même que les destructions d'emplois se multiplient en Europe. Cette performance est le résultat des ambitieuses réformes menées au cours de la dernière décennie et reflète le statut de l'Allemagne, considérée comme un « refuge » pendant la crise de la zone euro. Toutes les conditions sont donc réunies pour que la croissance s'engage en Allemagne, grâce à un secteur manufacturier vigoureux et à un marché du travail robuste. La demande intérieure a contribué de manière substantielle à la croissance, mais l'excédent de balance courante demeure important. Même si les inégalités de revenu sont moins marquées que dans la plupart des économies de l'OCDE, la part des emplois faiblement rémunérés a augmenté de manière sensible. La croissance potentielle devrait ralentir en raison des évolutions démographiques au cours des 20 prochaines années.

Mettre en œuvre une politique budgétaire favorisant une croissance à long terme plus équilibrée, plus inclusive socialement et plus verte

Le système fiscal repose en grande partie sur la fiscalité du travail, ce qui pèse sur les perspectives de croissance. Le relèvement des droits à pension prévu par le gouvernement, s'il devient effectif, rendra plus difficile la poursuite de l'abaissement du coin fiscal sur le travail, qui est relativement élevé, et cela n'atténuera en rien les risques de pauvreté future chez les personnes âgées. L'exonération de la taxe sur les plus-values dont bénéficie le logement fausse les décisions d'investissement des ménages en période de hausse de prix et profite aux ménages qui possèdent un patrimoine important. L'investissement public est faible et les dépenses publiques consacrées aux services essentiels à l'appui d'une croissance inclusive, notamment les services de garde d'enfants, doivent être encore intensifiées. En l'absence de modification des politiques publiques, les objectifs de réduction des émissions de CO₂ ne seront pas atteints.

Améliorer la résilience du secteur financier

Les banques allemandes ont bien résisté à la crise de la zone euro, mais restent vulnérables. Des risques potentiels sont associés à la faiblesse des taux d'intérêts et à leur forte exposition aux produits dérivés. Ces risques potentiels sont aggravés par le niveau élevé d'endettement des plus grandes banques du pays, et par la façon dont sont perçues les garanties que l'État continue de leur accorder. L'expansion du crédit demeure faible. Les tests de résistance à l'échelle de l'ensemble de l'UE et l'examen de la qualité des actifs qui seront réalisés prochainement donneront des indications sur les mesures à prendre pour consolider le système bancaire.

Renforcer la contribution du secteur des services à la croissance économique

La contribution du secteur des services à la croissance de la valeur ajoutée en Allemagne a été relativement peu importante ces 10 dernières années. La concurrence sur les marchés de produits s'est intensifiée globalement, mais dans certains secteurs de services orientés vers le marché intérieur, notamment certaines industries de réseau et les services professionnels, la réglementation protège les entreprises en place de la concurrence. Tandis que le secteur manufacturier exportateur est exposé à la concurrence internationale et y répond par l'innovation et l'accumulation de capital humain, ce qui améliore sa productivité, le secteur des services est à la traîne du point de vue de la productivité.

Rendre la croissance économique plus inclusive socialement et réduire les disparités en matière de bien-être

L'inégalité et la pauvreté relative ont augmenté en Allemagne depuis le milieu des années 90, comme ailleurs, bien que les inégalités de revenus ne se soient pas aggravées depuis 2004 et qu'elles restent inférieures au niveau observé dans la plupart des pays de l'OCDE. Le risque de pauvreté menace de plus en plus les salariés ne bénéficiant que d'une protection de l'emploi relativement faible ou n'ayant qu'un accès limité à l'assurance-chômage, ainsi que nombre de salariés à temps partiels et de travailleurs indépendants. Les jeunes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont de médiocres perspectives d'emploi à vie et le milieu socio-économique influe toujours grandement sur les résultats scolaires.

Principales recommandations

Mettre en œuvre une politique budgétaire favorisant une croissance à long terme plus équilibrée, plus inclusive socialement et plus verte

- Rendre le système fiscal plus favorable à une croissance inclusive. Élargir les bases d'imposition en réévaluant les impôts immobiliers et en assujettissant l'immobilier résidentiel à la taxe sur les plus-values, sauf pour les logements occupés par leurs propriétaires. Réduire les cotisations de sécurité sociale, en particulier pour les travailleurs à bas salaire.
- Cibler l'augmentation des droits à pension sur la réduction des risques de pauvreté à un âge avancé. Financer ces dépenses sur les recettes fiscales générales. Donner la priorité aux dépenses favorables à la croissance comme les dépenses d'infrastructure et les dépenses au titre de l'accueil des enfants.
- Supprimer progressivement les dépenses fiscales au titre d'activités qui nuisent à l'environnement mais en évitant de nuire à la concurrence internationale et mieux aligner la fiscalité environnementale sur les externalités négatives. À cet effet, continuer à soutenir fortement les solutions internationales.

Améliorer la résilience du secteur financier

- S'assurer que les banques sont correctement capitalisées. Introduire un ratio de levier obligatoire en complément des ratios de fonds propres, conformément aux accords internationaux. Envisager de fixer un ratio de levier pour les banques d'importance systémique avant 2018.
- Lors de la transposition, dans la législation allemande, de la directive de l'Union européenne sur le redressement et la résolution des défaillances bancaires, faire en sorte que les autorités puissent inclure aussi largement que possible la dette bancaire dans le futur instrument de renflouement interne. Définir avec précision la priorité des objectifs de stabilité financière par rapport aux droits des créanciers lorsque la législation sur la résolution sera appliquée.
- La réglementation micro et macroprudentielle devrait viser à remédier aux risques qui émanent encore des *Landesbanken*. Les *Länder* devraient poursuivre la restructuration des *Landesbanken*, y compris par le biais de privatisations.

Renforcer la contribution du secteur des services à la croissance économique

- Réévaluer la réglementation relative aux obstacles à l'entrée involontaires et abandonner la réglementation des prix dans certains services professionnels.
- Renforcer les pouvoirs du régulateur dans le secteur ferroviaire et accorder à davantage d'entités le droit de délivrer des cartes SIM dans les communications mobiles.

Rendre la croissance économique plus inclusive socialement et réduire les disparités en matière de bien-être

- Augmenter les ressources financières des établissements comptant une assez forte proportion d'élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Aider davantage les jeunes défavorisés à terminer le deuxième cycle du secondaire, en particulier intégrer systématiquement l'enseignement et la formation professionnels dans les cursus. Continuer à réduire la scolarisation dans des établissements d'enseignement spécialisé et s'assurer que l'orientation dans de tels établissements n'a pas de rapport avec le milieu socio-économique des élèves concernés.
- En matière de protection de l'emploi, réduire l'écart entre les travailleurs permanents et les travailleurs temporaires. Établir un salaire minimum, fixé par une commission d'experts, pour tous les secteurs de l'économie. Mieux cibler le traitement fiscal préférentiel des emplois marginaux (*minijobs*) sur les travailleurs situés au bas de l'échelle des salaires.

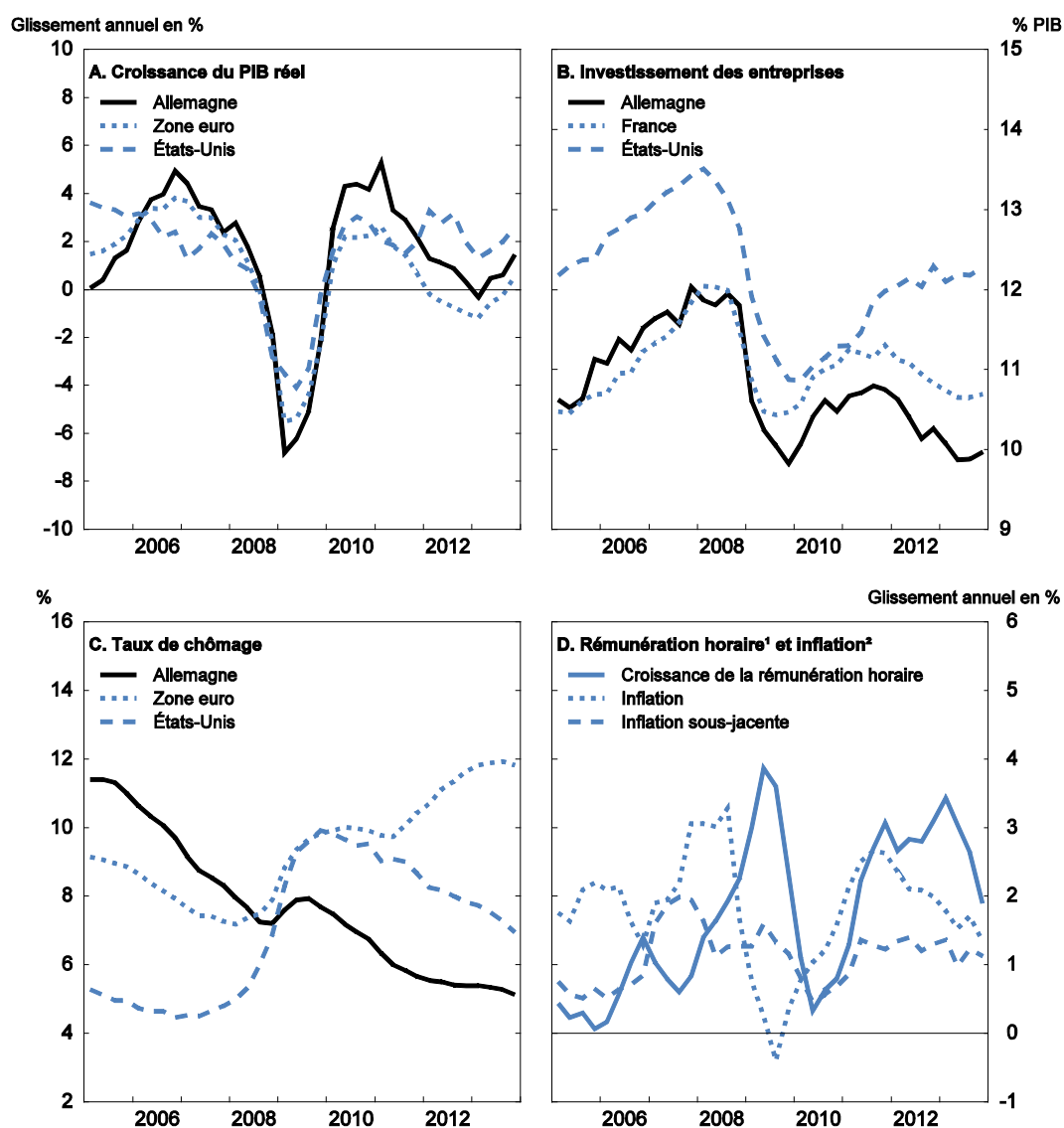
Évaluation et recommandations

- La croissance économique s'affermir, mais il faut améliorer les perspectives à moyen terme
- Renforcer la capacité de résistance du secteur financier
- Mettre en œuvre une politique budgétaire favorisant une croissance à long terme plus équilibrée, plus inclusive socialement et plus verte
- Renforcer la contribution du secteur des services à la croissance économique
- La poursuite des réformes du marché du travail peut compenser en partie l'incidence de l'évolution démographique sur l'offre de main-d'œuvre
- Rendre la croissance économique plus inclusive socialement

La croissance économique se renforce mais il faut améliorer les perspectives à moyen terme

La performance économique de l'Allemagne reste meilleure que celle de la plupart des pays de la zone euro, étayée par un secteur manufacturier vaste, compétitif et innovant, un marché du travail robuste et le statut du pays, qui a fait figure de « refuge » pendant la crise. Le PIB réel par habitant y est plus élevé qu'avant la crise. Il n'en demeure pas moins qu'après la baisse de la production observée à la fin de 2012, le redressement est lent, les tensions financières dans la zone euro ne s'atténuant que progressivement (graphique 1).

Graphique 1. Principaux indicateurs économiques



1. Moyennes mobiles sur trois trimestres des coûts de main-d'oeuvre nominaux corrigés des jours ouvrés pour l'industrie, la construction et les services, à l'exception des activités des ménages en tant qu'employeurs et des organismes extraterritoriaux.
2. Indice des prix à la consommation harmonisé (2005=100), corrigé des variations saisonnières. L'inflation sous-jacente ne tient pas compte des prix de l'énergie, de l'alimentation, de l'alcool et du tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE et Eurostat.

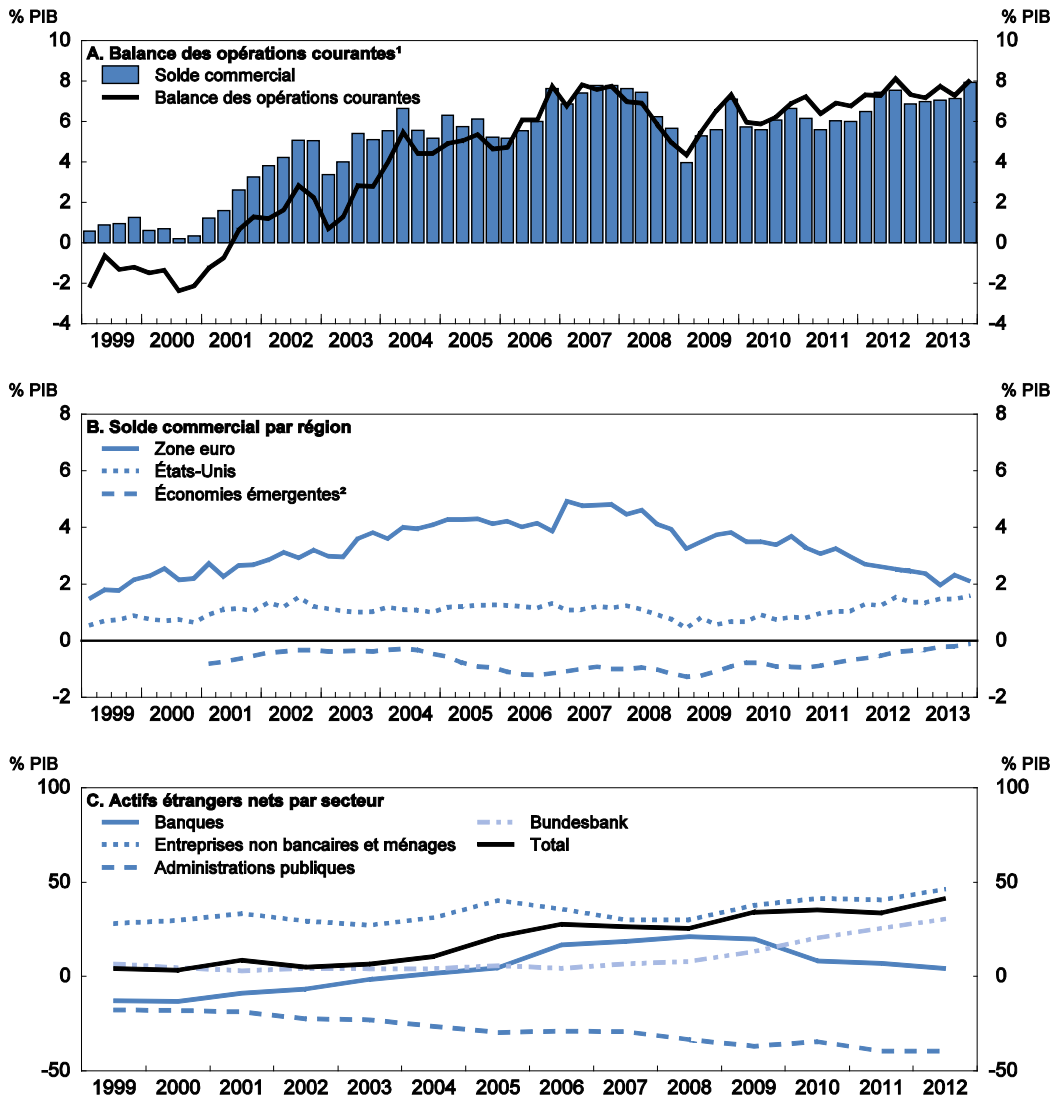
La faiblesse de la demande de la zone euro et le ralentissement de celle des économies émergentes ont freiné la croissance des exportations ces deux dernières années. La demande intérieure a résisté en partie grâce aux bonnes performances du marché du travail, le chômage étant maintenant inférieur à son taux d'équilibre. La hausse des salaires réels a dopé la confiance des consommateurs. L'instabilité financière et l'atonie de la croissance dans la zone euro semblent avoir bridé le développement de la demande intérieure. De fait, les dépenses d'investissement productif ont été modérées par l'incertitude entourant l'évolution de la crise de la dette dans la zone euro et les politiques mises en œuvre pour y répondre (Federal Ministry of Economy and Technology, 2013). Des enquêtes indiquent que les entreprises allemandes sont de plus en plus disposées à transférer des investissements à l'étranger (DIHK, 2013) et à créer de nouvelles capacités de production plus près des marchés plus dynamiques et plus lointains. L'inflation demeure contenue, en raison de la baisse des prix des importations et d'un écart de production toujours négatif, que l'OCDE estime à 0.75 % du PIB en 2013. L'écart est peut-être plus important, toutefois, étant donné que cette estimation ne tient pas compte des effets que l'augmentation récente de l'immigration (voir plus loin) pourrait avoir sur la production potentielle.

Du fait de ces évolutions, l'excédent de la balance courante est resté proche de ses sommets (graphique 2). L'excédent structurel pourrait être légèrement plus important en raison d'écarts de production négatifs plus marqués chez les principaux partenaires commerciaux dans la zone euro (Ollivaud and Schweltnus, 2013). L'excédent au titre des échanges de marchandises avec les autres pays de la zone euro a reculé, passant de 4 % à 2 % du PIB. En contrepartie des excédents de balance courante, les avoirs extérieurs nets ont continué de croître. La Bundesbank a été à l'origine de la majeure partie de cette hausse ces dernières années, du fait de l'accumulation de créances Target 2, tandis que le secteur bancaire a réduit ses avoirs extérieurs, notamment vis-à-vis des économies en crise de la zone euro.

La reprise semble devoir se poursuivre, s'appuyant sur une expansion progressive de la demande extérieure. La consommation privée continuera d'être alimentée par la bonne santé du marché du travail, tandis qu'une reprise progressive dans la zone euro pourrait renforcer les dépenses d'investissement, ce qui réduirait quelque peu l'excédent de balance courante (tableau 1). Le PIB atteindra probablement son niveau potentiel en 2015 tandis qu'un léger recul du chômage est attendu. Les mesures budgétaires prévues par le nouveau gouvernement pourraient réduire un peu l'excédent budgétaire (voir plus loin).

Les risques entourant les perspectives restent importants. Du fait du ralentissement de la croissance de la demande des économies émergentes, le redressement de l'activité sera sans doute davantage tributaire d'une reprise en Europe qu'au cours de la précédente phase d'expansion. De nouvelles tensions financières, notamment au sein de la zone euro, pourraient affaiblir les exportations et l'investissement et faire monter le chômage, ce qui freinerait aussi la consommation privée. Un regain de tensions financières affecterait sans doute aussi les intermédiaires financiers allemands. Ces tensions pourraient avoir un effet défavorable sur le crédit et accroître les risques financiers pour les contribuables, surtout parmi les banques qui disposent d'un volant de fonds propres relativement modeste. En revanche, une amélioration de la confiance dans la reprise en zone euro pourrait stimuler la croissance du PIB davantage que prévu. L'avancement du processus de création d'une union bancaire dans la zone euro, notamment la mise en place d'un mécanisme commun de soutien budgétaire, aiderait à réduire les boucles de rétroaction entre les finances publiques et la santé du secteur bancaire dans la zone euro et contribuerait à la stabilité financière ; cela profiterait à l'économie de l'Allemagne, notamment en renforçant son attractivité pour les investisseurs étrangers. L'Allemagne devrait par conséquent soutenir les efforts déployés pour construire cette union bancaire dès que possible.

Graphique 2. Balance des opérations courantes, solde commercial et actifs étrangers nets



1. Balance des opérations courantes, corrigée des variations saisonnières.

2. Moyenne mobile sur 12 mois du solde commercial avec les BRIICS : Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud.

Source: Deutsche Bundesbank, base de données des Perspectives économiques de l'OCDE et DataStream

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques
 Pourcentage de variation annuelle en volume, sauf indication contraire

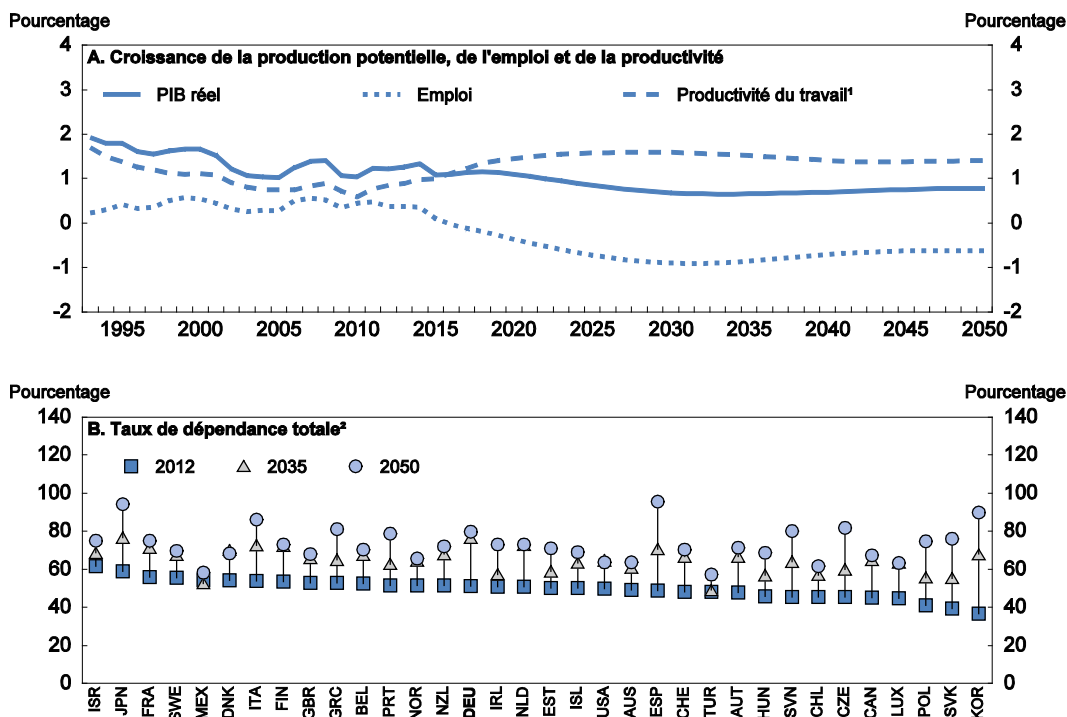
	2010 Prix courants (milliards EUR)	2011	2012	2013	2014	2015
PIB hors ajustement au titre du nombre de jours ouvrés	2 495	3.3	0.7	0.4	1.9	2.3
PIB après ajustement au titre du nombre de jours ouvrés	2 490	3.4	0.9	0.5	1.9	2.1
Consommation privée	1 435	2.3	0.7	1.0	1.4	2.0
Consommation publique	487	1.0	1.0	0.7	1.6	1.7
Formation brute de capital fixe	432	7.1	-1.3	-0.5	5.7	4.8
Secteur résidentiel	132	9.1	1.9	0.9	6.9	4.2
Entreprises	259	6.8	-2.2	1.7	4.7	5.4
Secteur public	42	2.6	-7.1	2.0	7.7	2.5
Demande intérieure finale	2 354	2.9	0.4	0.7	2.2	2.5
Formation de stocks ¹	-2	-0.1	-0.6	0.1	0.6	0.0
Demande intérieure totale	2 352	2.8	-0.2	0.5	1.6	2.5
Exportations et biens et de services	1 183	8.1	3.8	1.0	5.1	4.6
Importations de biens et de services	1 045	7.5	1.8	1.0	4.8	6.0
Exportations nettes ¹	138	0.7	1.1	-0.0	-0.4	-0.3
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
PIB potentiel	..	1.2	1.2	1.2	1.3	1.2
Écart de production ²	..	0.3	-0.1	-0.6	-0.1	0.9
Emploi	..	2.3	1.0	1.0	0.6	0.4
Taux de chômage ³	..	6.0	5.5	5.3	5.4	4.9
Indice implicite des prix du PIB	..	1.2	1.5	2.2	1.3	1.7
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	..	2.5	2.1	1.6	1.1	1.8
IPCH sous-jacent	..	1.2	1.3	1.2	1.3	1.8
Taux d'épargne des ménages, net ⁴	..	10.4	10.3	10.0	9.9	9.7
Solde des opérations courantes	..	6.8	7.5	7.6	7.9	7.4
Solde financier des administrations publiques	..	-0.8	0.1	-0.1	-0.2	0.2
Solde primaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	0.8	1.4	1.2	0.8	0.7
Dette publique brute (définition de Maastricht) ⁵	2 057	80.1	81.0	78.4	76.4	72.3
Dette publique brute (en comptabilité nationale) ⁵	2 146	85.8	88.5	85.9	83.9	79.8
Dette publique nette ^{5,6}	1 232	50.5	50.5	49.1	47.8	45.8
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	1.4	0.6	0.2	0.1	0.1
Rendement des obligations publiques à dix ans, moyenne	..	2.6	1.5	1.6	1.7	2.2

1. Contribution aux variations du PIB réel.
2. En pourcentage du PIB potentiel.
3. En pourcentage de la population active.
4. En pourcentage du revenu disponible des ménages.
5. En pourcentage du PIB.
6. Dette brute (en comptabilité nationale) moins actifs

Source : Office statistique fédéral et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 94.

En l'absence de nouvelles réformes structurelles, le taux de croissance potentiel fléchira sans doute au cours des 20 prochaines années en raison du vieillissement de la population (graphique 3). S'il est vrai que les réformes des retraites appliquées dans le passé ont réduit l'impact budgétaire de l'évolution démographique, une croissance plus faible du PIB réduira la capacité de l'économie de financer les services publics qui contribuent au bien-être, notamment les services de santé et de soins de longue durée, pour lesquels la demande augmentera vraisemblablement. Dans ce contexte, la difficulté consiste à renforcer les perspectives de croissance à moyen terme, à en élargir la base sectorielle et à accroître la capacité de résistance de l'économie aux chocs financiers.

Graphique 3. Croissance potentielle et effets du vieillissement



1. La productivité du travail est calculée comme étant le PIB réel divisé par l'emploi total.
2. Le taux de dépendance totale correspond à la population de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus divisée par la population de 15-64 ans (âge actif).

Source: Base de données des Statistiques de la population de l'OCDE et base de données de long terme des Perspectives économiques de l'OCDE n° 93.

Le nouveau gouvernement entré en fonctions en décembre 2013 a présenté un programme pour les quatre années à venir. Ce programme prévoit certaines mesures qui aideront à accroître l'offre de main-d'œuvre et à améliorer l'utilisation du capital humain, ce qui renforcera la croissance potentielle. Ces mesures sont judicieuses et répondent à certaines des recommandations formulées dans les précédentes *Études économiques*. Certaines d'entre elles amélioreront aussi le bien-être et aideront à rendre la croissance économique plus inclusive socialement. Les principaux aspects du programme gouvernemental sont examinés de façon plus détaillée dans les paragraphes qui suivent. Cependant, ce programme comporte aussi des mesures qui alourdiront les dépenses au titre des retraites. Ces mesures, qui rendent plus intéressante la retraite anticipée, ne visent pas à réduire les risques de pauvreté futurs pour les personnes âgées.

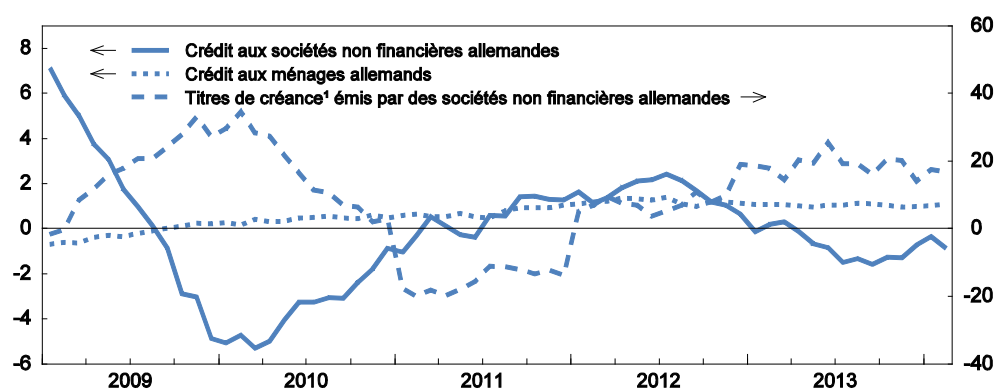
Renforcer la capacité de résistance du secteur financier

Les conditions de financement des entreprises non financières sont favorables. Néanmoins, malgré la faiblesse des taux d'intérêt et le statut de « valeur refuge » des actifs financiers allemands, la croissance du crédit intérieur a été négative (graphique 4). Les enquêtes de conjoncture révèlent

une faible demande de prêts, notamment parmi les entreprises. D'après l'enquête SAFE menée par la BCE sur l'accès au financement des PME européennes et l'enquête menée par l'institut allemand d'études économiques Ifo, l'accès au crédit des entreprises allemandes est comparativement aisé. Cela étant, l'enquête sur les prêts bancaires de l'eurosystème semble indiquer que le durcissement des conditions de l'offre de crédit bancaire en 2008 et 2009 n'a pas été vraiment inversé. Les entreprises recourent de plus en plus aux marchés obligataires, profitant ainsi de taux d'intérêt bas. Les normes en matière d'offre de crédit pourraient devenir plus contraignantes au fur et à mesure que la reprise s'accélérera si la demande de prêts augmente fortement et si les banques n'abaissent pas leurs normes de prêt sur fond d'amélioration de la situation économique.

Graphique 4. Expansion du crédit bancaire et émissions d'obligations de sociétés

Pourcentages de variation en glissement annuel



1. Montants impayés.

Source: Deutsche Bundesbank.

Même si, ces dernières années, les banques allemandes ont réduit leurs créances sur les économies de la périphérie de la zone euro, les liens financiers avec la zone euro restent forts. Certaines banques subissent peut-être aussi des pertes liées à d'autres activités transfrontières, comme le transport maritime et l'immobilier commercial étranger. Si ces expositions sont modestes par rapport au secteur dans son ensemble, elles sont concentrées dans un petit nombre d'établissements (Deutsche Bundesbank, 2012a et 2013a). Reconnaître rapidement les risques et les pertes grâce à une valorisation transparente et prudente contribue à réaffecter les fonds susceptibles d'être prêtés vers leur usage le plus productif (par exemple IMF, 2002 ; Bouis et al., 2013). L'examen de la qualité des actifs des banques de la zone euro sera utile à cet égard. De plus, les taux d'intérêt peu élevés, en Allemagne et ailleurs, renforcent les incitations à la prise de risques. Le marché du logement ne semble pas constituer actuellement un risque pour le secteur financier, encore qu'il faille suivre attentivement l'évolution de la situation. Les prix des logements dépassent les fondamentaux dans certains centres urbains, mais les hausses globales de prix paraissent encore conformes à ces niveaux (Deutsche Bundesbank, 2013a).

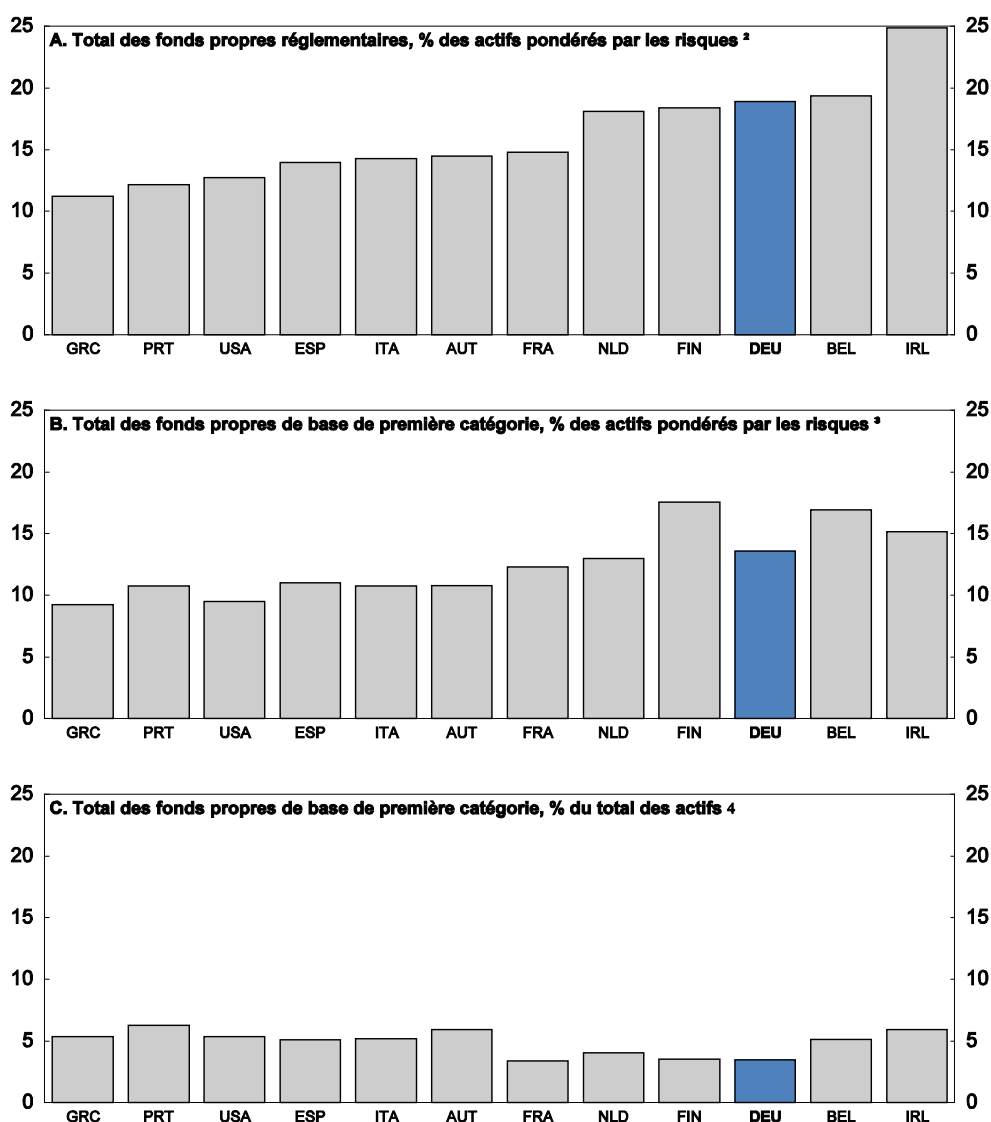
Le gouvernement a pris des mesures importantes, avant la mise en place du futur mécanisme de résolution des faillites bancaires de l'UE, pour réduire le risque financier pour l'économie et les finances publiques. Une loi a été promulguée en 2011 qui donne aux autorités des pouvoirs étendus en matière de résolution des banques non viables. Plus récemment, l'autorité de surveillance s'est vu conférer des pouvoirs accrus pour exiger des banques qu'elles coopèrent à la préparation de plans de restructuration et de résolution éventuels. D'autres réformes ont permis notamment de renforcer la réglementation macroprudentielle et la responsabilité des dirigeants. Le nouveau cadre macroprudentiel arrive à point nommé puisque la position conjoncturelle de l'Allemagne est plus forte que celle de la zone euro. Il comprend un nouveau Comité de stabilité financière composé de représentants de la Bundesbank ayant le droit de vote, l'Autorité fédérale de surveillance financière et le ministère des Finances. Le Comité peut émettre des recommandations à l'intention des agents du secteur public selon le principe « se conformer ou expliquer ». Les grandes banques seront placées sous la supervision directe de la Banque centrale européenne lors de l'entrée en vigueur du Mécanisme de supervision unique à l'automne 2014.

Les banques allemandes ont relevé leurs ratios de fonds propres ces dernières années et la plupart d'entre elles respectent les exigences de l'Union européenne et de Bâle III en la matière, du fait d'une

meilleure rentabilité, proche des niveaux d'avant la crise (Deutsche Bundesbank, 2013b). Certaines banques ont renforcé leurs ratios de fonds propres avant l'examen de la qualité des actifs et les tests de résistance de la zone euro et avant le durcissement des règles de Bâle III. Cependant, les ratios de fonds propres de base par rapport aux actifs totaux (tels que mesurés selon les IFRS) sont restés inférieurs à 3 % dans certaines des plus grandes banques ayant des activités internationales en 2013. Les évaluations boursières de la valeur nette des plus grandes banques privées, lorsqu'elles étaient disponibles, étaient, de même, peu élevées (chapitre 1). Cela est particulièrement préoccupant du fait que ces banques sont étroitement liées les unes aux autres et peuvent être considérées comme trop grandes pour faire faillite. L'importance centrale du système bancaire allemand plaide en faveur de niveaux de fonds propres élevés. Alors que dans le système bancaire, le rapport des fonds propres réglementaires et des fonds propres de base aux actifs pondérés en fonction des risques est en moyenne supérieur aux niveaux observés dans nombre de pays de l'OCDE, le ratio des fonds propres de base par rapport aux actifs non pondérés est relativement faible (graphique 5). Les accords Bâle III prévoient l'instauration d'un ratio de levier obligatoire dont le niveau sera fixé en 2017 en fonction des informations recueillies au cours de la période d'observation antérieure. Les autorités pourraient envisager de fixer un ratio de levier pour les banques d'importance systémique avant cette date afin de compléter le ratio de fonds propres (où les actifs sont pondérés en fonction du risque). Plus généralement, afin de limiter durablement les risques émanant des intermédiaires financiers, il importe également de veiller au respect de normes déontologiques élevées dans ce secteur et de renforcer le gouvernement d'entreprise.

S'il est vrai que des exigences de fonds propres plus élevées accroissent les coûts du financement privé pour les banques, l'expérience acquise dans le passé et les données d'observation semblent indiquer que ces coûts plus lourds reflètent essentiellement la valeur réduite des garanties publiques implicites pour les banques et leur moindre possibilité de déduire les coûts du capital de leurs bénéfices imposables. Cela n'augmente pas les coûts de financement d'un point de vue social. L'effet modérateur sur l'expansion du crédit intérieur et sur l'activité sera donc sans doute limité dans le long terme, et il est compensé par les avantages d'une meilleure stabilité et de risques plus faibles pour les contribuables (Admati et al., 2010). Dans le court terme, des normes de fonds propres plus strictes pourraient se traduire par une diminution du crédit du fait que les banques vont probablement rétrécir leurs bilans afin de se conformer à ces nouvelles exigences. Afin d'atténuer le risque de ralentissement de la croissance du crédit à court terme, les autorités pourraient exiger que les bénéfices soient conservés ou définir des niveaux de fonds propres additionnels en termes nominaux et non par rapport au bilan.

Graphique 5. Ratios de fonds propres et ratios de levier¹



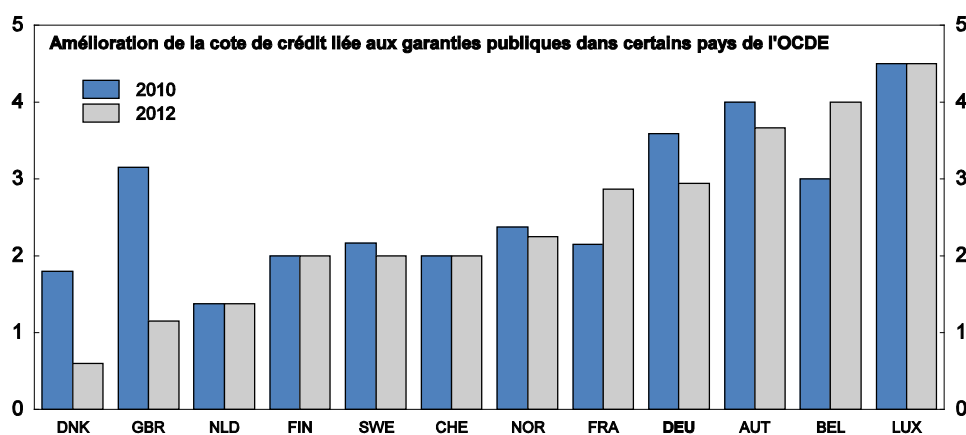
1. Moyennes, pondérées en fonction de l'actif total des différentes banques individuelles.
2. Le total des fonds propres réglementaires est défini conformément aux dernières orientations réglementaires en fin de période. Pour les banques européennes, les ajustements transitoires de capital, lorsqu'ils sont disponibles, ont été exclus. Le total des actifs pondérés des risques a été calculé selon les normes comptables ou réglementaires en vigueur.
3. Le total des fonds propres de catégorie 1 correspond au montant réel des fonds propres de base tels que définis par les orientations réglementaires. Le total des actifs pondérés des risques a été calculé selon les normes comptables ou réglementaires en vigueur.
4. Sur la base des données trimestrielles en décembre 2013 ; lorsqu'elles n'étaient pas disponibles, les dernières données disponibles ont été utilisées, en remontant jusqu'en décembre 2012. Le ratio de levier représente les fonds propres de catégorie 1 des banques rapportés au total des actifs, en valeur comptable. Les fonds propres de catégorie 1 correspondent au montant réel des fonds propres de base tels que définis par les orientations réglementaires. Les données relatives au total des actifs ont été corrigées pour tenir compte des normes comptables internationales (IFRS).

Source: SNL Financials, Bloomberg, DataStream et calculs de l'OCDE.

Des mécanismes de résolution efficaces sont importants pour écarter du marché les banques en faillite

Avec la mise en œuvre de la Loi de restructuration bancaire de 2011, l'Allemagne a devancé de nombreux pays de l'OCDE en renforçant les pouvoirs des autorités afin de faciliter la réorganisation des banques en difficultés et la résolution des établissements non viables (Financial Stability Board, 2012). Avec ce cadre, un mécanisme permettant aux autorités de faire en sorte que les pertes des banques qui ont besoin d'être restructurées ou recapitalisées soient absorbées dans leur dette (« renflouement interne ») est mis en place. Toutefois, le mécanisme ne s'applique que si les activités ayant une importance systémique sont transférées à une banque-relais. La directive de l'UE sur le redressement et la résolution des défaillances bancaires nécessitera un dispositif de renflouement interne plus souple à partir de 2016. À l'occasion de la transposition de la directive, l'Allemagne devrait permettre à ses autorités d'inclure de façon aussi complète que possible la dette des banques dans son futur mécanisme de renflouement interne. Elle est en effet l'un des rares pays dans lequel les autorités chargées des résolutions ont le pouvoir de déroger, si nécessaire, au principe général de l'égalité de traitement des créanciers d'une même catégorie dans un contexte de faillite. La législation allemande assure évidemment la protection des droits des créanciers, fondamentale pour les marchés financiers, mais certains spécialistes de ces marchés ont reproché à la législation relative aux résolutions de donner la priorité à l'objectif de stabilité financière au détriment de la protection des droits des créanciers dans certaines conditions (Hellwig, 2012b). La Loi de restructuration bancaire n'a peut-être pas réussi à convaincre les acteurs du marché du fait que les banques ne bénéficieraient pas d'un renflouement externe. De fait, le sentiment que les engagements des banques font l'objet de garanties publiques implicites est très fort par rapport à d'autres économies européennes dont la note de crédit souverain est élevée (graphique 6).

Graphique 6. Perception des garanties publiques accordées aux grandes banques dans les différents pays



Note : Amélioration moyenne de la cote de crédit liée aux garanties publiques dans certains pays de l'OCDE. La différence reflète donc uniquement le soutien des collectivités régionales et le soutien systémique. L'échantillon est composé de 123 grandes banques européennes.

Source : S. Schich and S. Lindh(2012), « Implicit Guarantees for Bank Debt: Where Do We Stand? », *OECD Financial Market Trends* (2012), Vol. 2012/1.

Afin de limiter les incitations à la prise de risques excessifs dans les activités de banque d'affaires, le parlement a approuvé une législation qui oblige les banques à séparer certaines activités de négociation et d'autres activités à risque de la collecte de dépôts. Le fait de séparer les activités risquées de négoce pour compte propre et les positions sur actifs de la collecte de dépôts peut atténuer le problème des banques qui considérées comme trop grandes pour faire faillite, ce qui facilite la liquidation d'une banque défaillante. Cela aide aussi à supprimer le subventionnement croisé des garanties implicites offertes aux grandes banques de dépôts qui ont accès aux prêts de la banque centrale (Blundell-Wignall and Atkinson, 2011).

Au cours des 15 années passées, les grandes banques allemandes ont accumulé des positions sur dérivés particulièrement importantes par rapport au PIB en comparaison des banques des autres pays, dans un contexte de forte croissance mondiale de ces positions. L'interdépendance de ces positions exacerbe le risque systémique. Cela étant, les participants au marché ont signalé que les banques étaient en train de conclure des accords de compensation concernant toute une gamme de transactions avec des contreparties afin de réduire leur exposition brute aux produits dérivés et, partant, de limiter le risque systémique découlant de cette interdépendance. De récents travaux économétriques de l'OCDE semblent indiquer que, contrairement aux titres primaires, les positions sur dérivés accroissent le risque de défaillance (Blundell-Wignall et Roulet, 2012). Une grande part des opérations sur dérivés des banques semble servir à l'arbitrage fiscal et réglementaire, afin, par exemple, de modifier les pondérations de risque appliquées aux actifs primaires dans le bilan de la banque (OECD, 2011a). Dans ces cas, les opérations sur dérivés n'ont aucune valeur sociale. Il est donc fort souhaitable d'éviter un subventionnement croisé de ces activités. Du fait de leur interdépendance et de leur importance comme facteur d'augmentation du risque de défaillance, séparer les opérations sur produits dérivés des activités de banque de détail, qui offrent les principaux services de paiement et de prêt, peut aussi être particulièrement utile pour des raisons de stabilité. Ces arguments laissent penser que les dérivés devraient jouer un rôle important lors de la détermination des obligations de séparation (Blundell-Wignall and Atkinson, 2013).

Poursuivre la réforme du secteur bancaire public

Les banques publiques allemandes représentent plus de 40 % des actifs du secteur bancaire, concentrés essentiellement dans les caisses d'épargne locales et les *Landesbanken* régionales. Les caisses d'épargne interviennent dans des secteurs très divers, mais leur champ d'activité est limité à la région. Ce « principe de la compétence régionale » a eu des retombées économiques positives, car il a permis d'assurer la fourniture de services financiers de base à un large pan de la population et a facilité l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises. Il a aussi favorisé le développement économique des régions relativement peu développées (Hakenes et al., 2009). Les caisses d'épargne semblent être au moins aussi efficaces que les banques commerciales (Kötter, 2006 ; German Council of Economic Experts, 2008 ; Altunbaş et al., 2001). Elles ont mis en place un système ascendant de garantie mutuelle, qui couvre l'ensemble des engagements. Ces garanties génèrent un aléa moral, même si les banques coopératives et les caisses d'épargne ont conçu des procédures d'audit interne pour atténuer ce risque et si, au cours des quarante dernières années, peu de caisses d'épargne ont eu besoin de faire appel au système de garantie.

En revanche, les *Landesbanken* ont fréquemment reçu une aide financière des gouvernements des *Länder* (German Council of Economic Experts, 2008) pour compenser de fortes pertes. Depuis que la crise financière mondiale a éclaté, ces banques ont réduit la taille de leurs bilans et se sont efforcées de faire de l'octroi de prêts aux grandes PME un aspect plus important de leur cœur de métier. Néanmoins, seulement 20 % de leurs actifs sont consacrés à des prêts au secteur privé non financier intérieur (chapitre 1). Une part importante des actifs est constituée de valeurs mobilières, de créances sur l'étranger ainsi que de prêts aux autres banques et au secteur des administrations allemandes. Certaines *Landesbanken* sont détenues en majorité par les *Länder*, les autres relevant des caisses d'épargne. Une *Landesbank* a un actionnaire privé minoritaire. Du fait de leur relation limitée avec l'économie régionale, il est plus difficile pour les *Länder* à qui appartiennent ces banques de contrôler leurs activités. Certains observateurs (Hellwig, 2010) ont avancé que les *Landesbanken* financent leurs administrations régionales de manière non transparente, ce qui génère des conflits d'intérêt. Le bilan de certaines *Landesbanken* en matière d'efficacité technique et d'allocation des prêts est aussi relativement médiocre, en raison pour partie d'une mauvaise définition de leur modèle économique (OECD, 2010).

La plupart des *Landesbanken* ont noué d'étroits liens financiers avec les caisses d'épargne. Ces liens sont encouragés par la structure réglementaire, qui accorde un traitement privilégié aux prêts consentis à ces banques par les caisses d'épargne. En outre, les *Landesbanken* sont intégrées dans les systèmes de garantie mutuelle des caisses d'épargne. Si des problèmes financiers devaient réapparaître parmi les *Landesbanken*, ils pourraient se répercuter sur les caisses d'épargne. Durant la crise financière mondiale, ce phénomène a été limité par le renflouement des banques par l'État, ce qui est peu souhaitable et non conforme à la législation de l'UE. Les *Landesbanken* peuvent aussi transférer leurs risques financiers systémiques en tirant parti de leur rôle important dans les prêts interbancaires. Étant donné que les caisses d'épargne ne peuvent généralement pas lever de capitaux à l'extérieur, toutes les

pertes qu'elles pourraient encourir du fait de leur exposition financière aux *Landesbanken* pourraient se traduire par une contraction de leurs bilans pour faire face aux exigences de fonds propres. Il ressort de cette analyse que les *Länder* devraient poursuivre la restructuration des *Landesbanken*, y compris en passant par des privatisations. Les *Landesbanken* dont le modèle économique génère des risques excessifs pourraient être assujetties à des normes micro et macroprudentielles plus strictes. Ces mesures pourraient aussi inciter les gouvernements des *Länder* à faire avancer la restructuration nécessaire des banques en question.

Recommandations relatives au renforcement de la résilience du secteur financier

- S'assurer que les banques sont correctement capitalisées. Introduire un ratio de levier obligatoire en complément des ratios de fonds propres, conformément aux accords internationaux. Envisager de fixer un ratio de levier pour les banques d'importance systémique avant 2018.
- Lors de la transposition, dans la législation allemande, de la directive de l'Union européenne sur le redressement et la résolution des défaillances bancaires, permettre aux autorités d'inclure aussi largement que possible la dette bancaire dans le futur instrument de renflouement interne. Définir avec précision la priorité des objectifs de stabilité financière par rapport aux droits des créanciers lorsque la législation sur la résolution sera appliquée.
- La réglementation micro et macroprudentielle devrait viser à remédier aux risques qui émanent encore des *Landesbanken*. Les *Länder* devraient poursuivre la restructuration des *Landesbanken*, y compris par le biais de privatisations.

Mettre en œuvre une politique budgétaire favorisant une croissance à long terme plus équilibrée, plus inclusive socialement et plus verte

La politique budgétaire devrait rester à peu près neutre en 2014 et 2015. L'accord de coalition prévoit de nouveaux engagements de dépenses d'environ 0,4 % du PIB en 2014 et de 0,2 % du PIB supplémentaire en 2015, ce qui pourrait être en partie compensé par d'autres mesures budgétaires et par la baisse des paiements d'intérêts. Le rapport dette publique/PIB continuera de diminuer, car le budget des administrations publiques devrait rester proche de l'équilibre, aussi bien en termes courants qu'en termes structurels, et les portefeuilles acquis auprès des banques lors de la crise financière mondiale devraient être réduits. La politique budgétaire devrait rester neutre, avec l'élimination de l'écart de production en 2015 et une dette publique encore élevée. Les pouvoirs publics se sont engagés à juste titre à ramener la charge de la dette publique au-dessous de 70 % en 2017, objectif qui sera atteint avec une orientation budgétaire neutre à condition que la réduction des portefeuilles hérités des banques se poursuive.

Les droits à pension plus généreux qui seront introduits en 2014 représentent la majeure partie de la hausse prévue des dépenses. En particulier, des retraites plus élevées seront versées aux femmes qui ont eu des enfants avant 1992, alors que les travailleurs ayant cotisé pendant longtemps pourront avoir droit à une pension à taux plein deux ans avant l'âge légal de la retraite (voir le chapitre 3 pour des précisions sur ces plans). À moyen terme, ces mesures seront financées par des cotisations salariales, qui devraient être relevées de 0,4 point de pourcentage suite aux mesures prévues d'ici à 2030. La charge fiscale nécessaire pour financer ces mesures tendra à peser sur l'emploi. En outre, les réformes ne s'attaquent pas aux risques de pauvreté à la vieillesse. De nouvelles pressions pourraient s'exercer sur les dépenses au titre des retraites si ces risques de pauvreté se matérialisent et si les actuelles prestations soumises à conditions de revenu sont considérées comme insuffisantes. Le financement de l'augmentation des dépenses de redistribution au bénéfice des personnes âgées au moyen des recettes fiscales générales et non des cotisations sociales pourrait favoriser davantage l'emploi et la croissance (voir aussi ci-après) et répartir plus largement et plus équitablement la charge entre tous les contribuables.

Les autres dépenses envisagées par la nouvelle administration, représentant 0,2 point de pourcentage environ du PIB par an, concernent pour l'essentiel les investissements dans l'infrastructure des transports, l'amélioration des structures formelles d'accueil des enfants et l'éducation. Ces plans de dépenses sont à peu près en phase avec les priorités définies pour renforcer la croissance et le bien-être.

Au cours des quinze dernières années, les contraintes budgétaires ont pesé sur les dépenses d'investissement de l'État, qui sont tombées au-dessous de l'amortissement estimé du capital public (tableau 2). Selon une estimation des *Länder* allemands, compenser le déficit passé des investissements de remplacement dans la seule infrastructure des transports nécessiterait un effort de dépense global de 1.5 % du PIB. Pour que les investissements permettent de faire face aux travaux futurs d'entretien, il faudrait en outre augmenter les dépenses de 0.2 % du PIB par an (Daehre Kommission, 2012). Ces estimations concernent les infrastructures de transport financées par tous les échelons de l'administration. L'augmentation des dépenses publiques pour améliorer l'existence de services d'accueil des enfants à temps plein aurait d'importants avantages en augmentant l'offre de main-d'œuvre féminine et en améliorant à un stade ultérieur de leur vie les résultats d'éducation des enfants venant de milieux défavorisés.

Pour libérer des ressources permettant d'accroître les dépenses consacrées à des politiques propices à la croissance, il faudrait réduire le soutien budgétaire accordé aux activités qui nuisent à l'environnement (OECD, 2012b). Par exemple, les allègements fiscaux consentis pour les véhicules de sociétés ainsi que les indemnités de transport devraient être reconsidérés. En outre, les exonérations et les taux réduits de TVA devraient être supprimés, même si les mesures devant être prises pour compenser l'impact de ces mesures sur les ménages à faible revenu en réduiraient l'effet net sur les recettes. Il est également possible de réorienter l'aide aux familles en accordant moins d'importance aux mesures qui se sont révélées dommageables pour l'offre de main-d'œuvre et qui n'ont que peu d'intérêt en termes de réduction du risque de pauvreté (voir ci-après). Des gains d'efficacité pourraient aussi être enregistrés du côté des recettes en redéployant les tâches d'administration de l'impôt et de recouvrement des recettes fiscales des *Länder* vers l'administration fédérale (OECD, 2012a). La répartition actuelle des responsabilités en matière d'administration de l'impôt réduit les incitations à un recouvrement efficace. Alors qu'ils supportent les coûts de l'effort de recouvrement, les différents *Länder* ne gardent chacun qu'une partie des recettes qu'ils en retirent, parce que l'administration fédérale reçoit jusqu'à 50 % des recettes des principaux impôts et parce que du fait de la péréquation financière entre les *Länder*, les recettes des *Länder* percevant beaucoup de recettes fiscales sont redistribuées aux *Länder* qui en perçoivent moins.

Tableau 2. Indicateurs financiers des administrations publiques

% du PIB

	1997	2007	2012	2013
Recettes courantes des administrations publiques	45.0	43.5	44.3	44.2
Dépenses courantes des administrations publiques, hors intérêts ¹	42.8	40.4	41.7	41.9
Paiements d'intérêts bruts des administrations publiques	3.4	2.8	2.4	2.2
Prestations de sécurité sociale versées par les administrations publiques	18.5	16.5	16.1	16.0
Formation de capital fixe des administrations publiques	1.9	1.5	1.6	1.5
Consommation de capital fixe par les administrations publiques	1.8	1.7	1.7	1.7
Solde financier des administrations publiques ¹	-2.0	-0.4	-0.2	-0.1
Dette publique brute (définition de Maastricht)	59.7	65.1	81.0	78.3

1. Corrigés des fluctuations conjoncturelles. Pourcentage du PIB potentiel.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 94.

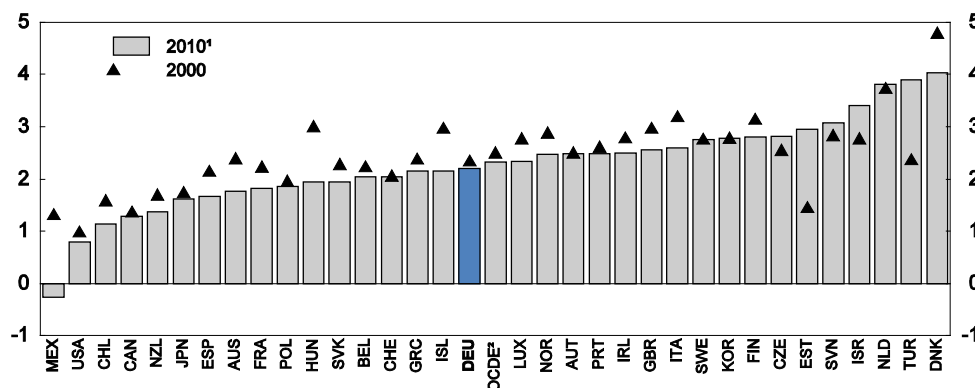
La réforme fiscale peut renforcer la croissance potentielle et la rendre plus écologique et plus inclusive socialement

Les recettes dépendent fortement de l'imposition des revenus du travail (OECD, 2012a), malgré une réduction des cotisations de sécurité sociale de 0.6 point de pourcentage en 2013. La charge fiscale effective est particulièrement lourde pour les bas salaires. Comme recommandé dans l'*Étude économique* de 2012, le régime fiscal devrait être modifié de façon à favoriser davantage la croissance en réduisant l'imposition qui pèse sur les revenus du travail, surtout sur les travailleurs peu rémunérés. Une telle réforme devrait également comprendre des mesures relatives aux dépenses du système de sécurité sociale. Davantage de recettes pourraient être collectées grâce aux impôts fonciers, notamment en actualisant les évaluations sous-jacentes, bien que la marge de relèvement des impôts soit limitée du fait des taxes municipales.

Une imposition environnementale plus efficace permettrait aussi de collecter davantage de recettes. À 2.2 % du PIB en 2011, les recettes des écotaxes sont conformes à la moyenne de l'OCDE. En Allemagne, les taxes énergétiques sont prélevées essentiellement pour des raisons budgétaires et en conséquence, elles ne reflètent pas toujours toutes les externalités environnementales. Par exemple, le diesel est imposé à un taux plus faible que l'essence, alors qu'il a un contenu en carbone plus élevé et émet davantage de polluants locaux dommageables pour la santé humaine. Une partie des activités à forte intensité d'énergie ne sont pas soumises à la fiscalité énergétique ou bénéficient de réductions dictées par des considérations ayant trait à la concurrence, et ces exonérations n'ont pas toujours de liens avec la participation au système européen d'échange de quotas d'émissions (OECD, 2012b). Même si certains taux nominaux des taxes énergétiques, en particulier ceux qui concernent les carburants, sont largement supérieurs à ceux pratiqués dans d'autres pays européens, ils sont restés quasiment inchangés depuis 2003, ce qui s'est traduit par une baisse de la part de ces taxes dans les prix des carburants. La fiscalité sur les véhicules à moteur pourrait aussi être revue de façon à favoriser davantage l'usage de véhicules sobres en énergie. Le péage écologique applicable aux poids lourds, qui a contribué à accroître le recours à des véhicules utilitaires à faibles émissions, pourrait être étendu aux véhicules légers ou aux voitures de tourisme. Le nouveau gouvernement envisage l'introduction de ces péages pour les voitures de tourisme immatriculées à l'étranger, ce qui générera une charge administrative considérable.

Graphique 7. Recette tirées des impôts environnementaux

En pourcentage du PIB



1. 2009 pour le Canada, la Grèce et la République slovaque.
2. Moyenne non pondérée.

Source: Base de données OCDE/AEE sur les instruments de la politique environnementale.

Certains avantages et allègements fiscaux dont bénéficient les plus-values et les donations pourraient aussi être supprimés. Les ménages sont totalement exonérés de l'impôt sur les plus-values réalisées sur des biens immobiliers détenus pendant plus de dix ans, y compris sur des biens non occupés par leur propriétaire. La propriété du logement est très concentrée entre les mains des ménages aisés (Deutsche Bundesbank, 2013c), à qui cette exonération bénéficie donc le plus (Frick and Grabka, 2009 ; European Central Bank, 2013). L'exonération risque en outre d'entraîner des distorsions dans les décisions d'investissement en faveur du logement résidentiel, compte tenu surtout du bas niveau actuel des taux d'intérêt, ce qui pourrait encourager des anticipations de hausses de prix.

Le patrimoine détenu dans des entreprises bénéficie d'un traitement préférentiel au titre de l'impôt sur les successions, sous certaines conditions. Ce régime fiscal incite les ménages aisés à transformer des biens privés en sociétés (Bach and Beznoska, 2012a). Les conditions relatives à une telle transformation viennent d'être durcies. Par rapport aux impôts sur le patrimoine, les impôts sur les successions ont relativement peu d'effets de distorsion sur l'activité économique et entraînent des dépenses administratives moindres (Bach and Beznoska, 2012b). Pour éviter les problèmes de liquidité auxquels pourraient être confrontées les entreprises, les droits de succession dont elles doivent s'acquitter peuvent déjà être étalés sur dix ans. Au cours de cette période, la créance de l'État pourrait être subordonnée à d'autres créances inscrites au bilan de l'entreprise.

Recommandations relatives à la politique budgétaire

Recommandations principales

- Rendre le système fiscal plus favorable à une croissance inclusive. Élargir les bases d'imposition en réévaluant les impôts immobiliers et en assujettissant l'immobilier résidentiel à la taxe sur les plus-values, sauf pour les logements occupés par leurs propriétaires. Réduire les cotisations de sécurité sociale, en particulier pour les travailleurs à bas salaire.

Autres recommandations

- Maintenir l'orientation de la politique budgétaire conformément aux règles budgétaires et continuer de réduire le ratio dette publique/PIB.

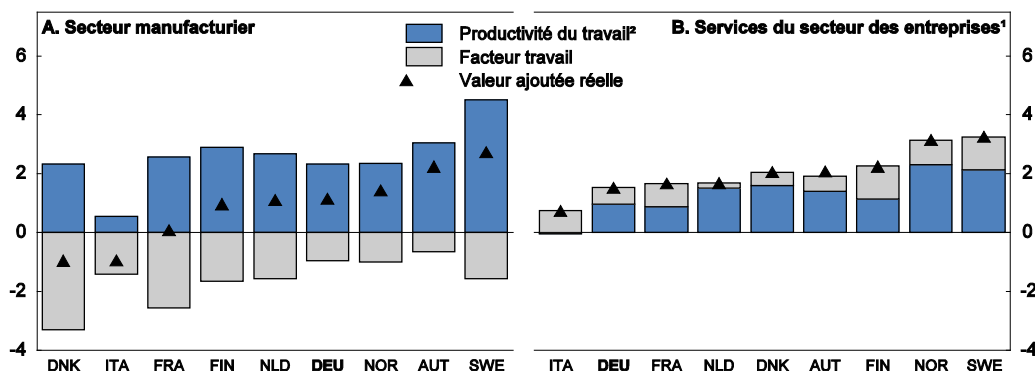
Renforcer la contribution du secteur des services à la croissance économique

Comme dans tous les pays de l'OCDE à haut revenu, ce sont les services qui contribuent le plus à la valeur ajoutée globale, bien que le secteur manufacturier reste relativement important et détermine l'orientation exportatrice de l'économie : en effet, plus de 70 % de la valeur ajoutée manufacturière concernaient les exportations en 2008. Le secteur des services aux entreprises vise essentiellement à répondre à la demande intérieure, seulement 25 % de la valeur ajoutée étant exportée. D'après les données de l'OCDE sur les échanges en valeur ajoutée, une grande partie des exportations allemandes vers les pays européens voisins, notamment la France, les Pays-Bas et l'Autriche, sont des intrants intégrés à des exportations finales de ces pays vers des pays en dehors de l'Europe. Une bonne performance des entreprises des pays européens en question soutient donc aussi la compétitivité de l'économie allemande.

La productivité horaire du travail a évolué favorablement dans le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie, alors que, dans le secteur des services aux entreprises, elle a été faible en comparaison internationale (graphique 8). La réglementation des marchés de produits favorable à la concurrence a eu une incidence marquée sur les résultats en matière de productivité dans le secteur des services ainsi que dans les industries en aval qui utilisent des services comme intrants, y compris le secteur manufacturier (Barone and Cingano, 2011 ; Boursès et al., 2010). Au cours des cinq dernières années, l'Allemagne s'est employée avec succès à rendre la réglementation des marchés de produits plus propice à la concurrence. Cependant, la protection réglementaire des entreprises en place demeure importante dans les secteurs qui ne sont pas exposés à la concurrence internationale, notamment dans certains services.

Graphique 8. Croissance de la valeur ajoutée réelle et de la productivité dans les activités manufacturières et les services

Taux de croissance annuels moyens, 2000-11 ou dernière année disponible



1. Les services du secteur des entreprises comprennent les catégories suivantes de la CITI REV 4 : commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; transport et entreposage ; hébergement et activités de services de restauration ; informations et communications ; activités financières et d'assurance ; activités professionnelles, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et d'appui, et excluent les activités immobilières.
2. La productivité du travail est calculée comme étant la valeur ajoutée réelle divisée par le nombre total d'heures travaillées.

Source: Base de données de l'Analyse structurelle (STAN) de l'OCDE.

Poursuivre les efforts pour accroître la concurrence et la productivité dans le secteur des services aurait une incidence positive sur la croissance potentielle et permettrait d'élargir sa base sectorielle (chapitre 2). La demande de biens et services étrangers s'en trouverait aussi renforcée, générant des retombées internationales positives. L'effet des réformes structurelles dans le secteur des services sur la situation de la balance des opérations courantes est ambiguë du point de vue théorique (Fournier and Koske, 2010), mais il ressort d'études empiriques que ces réformes contribuent à diminuer les excédents de la balance courante (Ollivaud and Schweltnus, 2013 ; Coricelli and Wörgötter, 2012). Ce dernier effet est possible à court terme également, si la promotion des réformes dans le secteur des services stimule l'investissement intérieur (OECD, 2013a).

Les obstacles réglementaires freinent la concurrence dans les industries de réseau, les services professionnels et l'artisanat

La communication machine à machine devrait être le principal moteur de la croissance du marché à l'avenir et la communication automatisée utilisera de plus en plus l'infrastructure du réseau mobile. En Allemagne, seuls les détenteurs (et, à titre d'essai, les fabricants) de fréquences mobiles peuvent délivrer des cartes SIM, y compris pour les applications machine à machine (CEPT, 2013). La suppression de ce droit exclusif ouvrirait un large potentiel. Autoriser des parties tierces à délivrer leurs propres cartes SIM permettrait aux entreprises et aux consommateurs de tous les secteurs de changer sans problème de fournisseur. Cette possibilité renforcerait la concurrence et la fiabilité (OECD, 2012e).

Dans le secteur des chemins de fer, la concurrence a progressé lentement. Davantage de gains d'efficacité pourraient être obtenus sur le marché des transports ferroviaires et dans les industries en aval. L'intégration verticale incite l'entreprise en place à donner à ses propres prestataires de services de transport un accès préférentiel à l'infrastructure ferroviaire qui lui appartient. Après près de vingt années de libéralisation du marché, l'entreprise en place continue d'assurer la majeure partie des services de transport de fret et de transport de passagers à courte et à longue distance. Le régulateur a engagé de nombreuses interventions à l'encontre du comportement apparemment discriminatoire de l'entreprise en place (FNA, 2012). Les autorités devraient renforcer les pouvoirs du régulateur en lui accordant davantage de compétences, notamment en matière d'enquête, ce qui contribuera à égaliser les conditions de concurrence entre l'entreprise en place et les entrants sur le marché. Une poursuite de la libéralisation du marché ferroviaire à l'échelle européenne aurait pour effet de stimuler le transport transnational, où le potentiel de croissance des services de transport de fret et de passagers à longue distance est considérable.

Dans certains services professionnels et autres, la réglementation sous diverses formes s'est accumulée au fil du temps, répondant à des objectifs divers comme la protection des consommateurs ou des préférences sociétales. Les différentes réglementations devraient être examinées afin d'identifier celles qui ont abouti à fixer des obstacles involontaires à l'entrée. Il conviendrait d'évaluer si les objectifs recherchés peuvent être atteints de manière plus proportionnée mais tout aussi efficace. Par exemple, dans le secteur de l'artisanat, il faudrait étudier s'il est possible de libéraliser les conditions d'entrée sans mettre en danger le système de formation professionnelle en alternance. La réglementation des prix dans certaines professions pourraient être abolie sans nuire à la protection des consommateurs. Certains droits exclusifs pourraient être partagés avec un éventail plus large de prestataires. L'incidence économique de la déréglementation devrait être importante, car les services professionnels représentent 10 % environ du PIB.

Améliorer l'efficacité du soutien aux énergies renouvelables

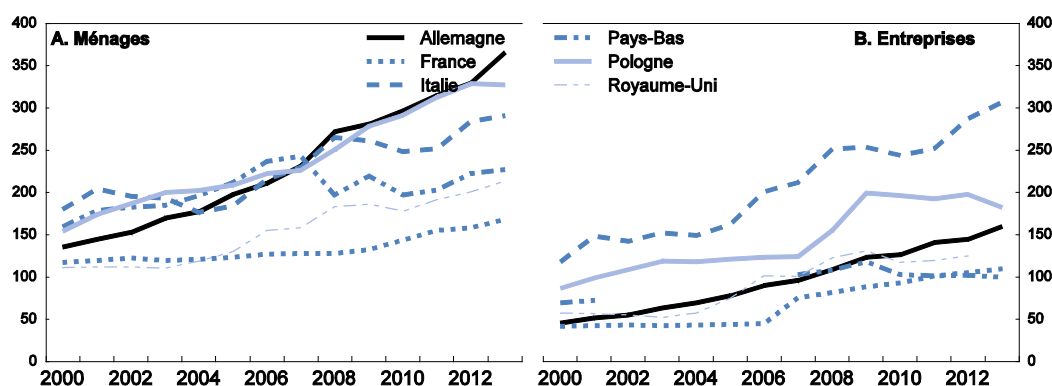
Au niveau mondial, les émissions nettes de carbone devront être ramenées à un niveau proche de zéro dans la deuxième moitié du siècle, afin d'éviter que les changements climatiques ne deviennent ingérables. Les pouvoirs publics ont à juste titre ciblé une réduction des émissions de CO₂ d'au moins 80 % d'ici à 2050, même si ces émissions ont augmenté en 2012 après de nombreuses années de déclin. La diminution des prix des certificats d'émissions de CO₂ dans le système européen d'échange de quotas d'émissions (SCEQE) a réduit le coût de la production d'électricité fortement polluante à base de charbon et de lignite, qui a évincé les centrales au gaz à faibles émissions. Compte tenu des incertitudes entourant les politiques climatiques à long terme, la faiblesse des prix du CO₂ peut favoriser des décisions d'investissement en faveur de technologies à fortes émissions et créer des situations verrouillées qui pourraient se révéler coûteuses à débloquent ultérieurement lorsque des objectifs plus exigeants devront être fixés. Les prévisions de l'État à compter de 2012 indiquent que l'objectif d'une réduction des émissions jusqu'à 40 % au-dessous du niveau de 1990 d'ici à 2020 ne pourra être atteint si les politiques actuelles sont maintenues. Cette perspective renforce la nécessité d'appliquer les instruments fiscaux de façon plus cohérente afin de tarifer les émissions de CO₂ dans les secteurs non couverts par le système européen (voir plus haut).

Il est donc indispensable que l'État continue d'apporter son soutien aux énergies renouvelables pour réaliser les objectifs fixés dans ce domaine, compte tenu surtout de la décision d'éliminer progressivement la production d'énergie nucléaire d'ici à 2022. Le système allemand d'aide aux énergies renouvelables, fondé sur des tarifs de rachat garantis subventionnés, financés par une surcharge sur les prix de l'électricité, a généré de solides incitations en faveur d'investissements de longue durée pour la réduction des émissions de CO₂. Il se compare favorablement au système d'aide d'autres pays de l'OCDE (OECD, 2012a et b ; IEA, 2013). Toutefois, les coûts ont fortement augmenté récemment et devraient atteindre 0,8 % du PIB en 2014. Cette augmentation s'explique par l'expansion rapide de la production d'énergies renouvelables, encouragée en partie par des tarifs de rachat généreux dans certains cas ainsi que par le faible niveau des prix de gros de l'électricité, qui ont accentué l'écart entre les prix de rachat garantis et les prix du marché. Ces coûts ont été supportés par les consommateurs. Les ménages doivent maintenant acquitter des tarifs de l'électricité considérablement plus élevés que dans la plupart des économies voisines (graphique 9). Les entreprises peuvent être partiellement exonérées de la surcharge si elles ont un usage intensif de l'électricité et si elles sont confrontées à la concurrence internationale. En même temps, elles ont bénéficié de prix de gros très faibles.

Les réformes possibles pour limiter les coûts de l'aide aux énergies renouvelables pourraient consister à relier les prix de rachat pour toutes les nouvelles centrales aux évolutions du marché, comme recommandé dans *l'Étude économique* de 2012. En particulier, les coûts pourraient être contrôlés plus efficacement en substituant aux tarifs de rachat garantis des appels d'offre pour des capacités de production d'énergies renouvelables (OECD, 2012b ; IEA, 2013). En outre, la charge que représentent les coûts de l'aide aux énergies renouvelables pourrait être plus largement répartie, en éliminant les exonérations qui sont accordées aux entreprises au prétexte qu'elles font face à la concurrence internationale. L'État envisage plusieurs mesures qui vont dans la bonne direction. Il prévoit de réduire les tarifs et d'introduire les appels d'offre en 2018. Il envisage aussi d'élargir l'éventail des consommateurs d'électricité assujettis à la surcharge. Les pouvoirs publics devraient également soutenir les initiatives visant à réduire l'offre de certificats d'émissions dans le système d'échange de l'Union européenne.

Graphique 9. Prix de l'électricité pour les ménages et les entreprises

USD/MWh convertis en utilisant les PPA



Source: AIE (2013), Energy Prices and taxes, Quarterly Statistics, troisième trimestre 2013.

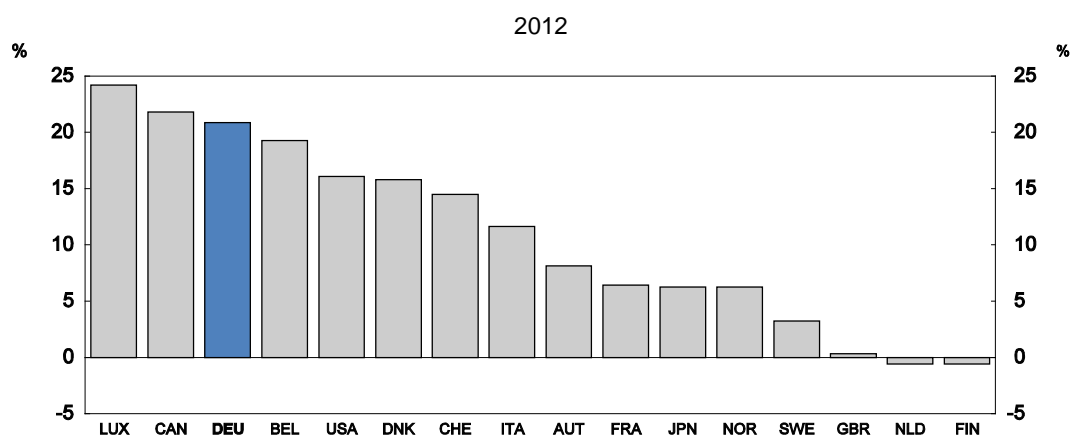
La poursuite des réformes du marché du travail peut compenser en partie l'incidence de l'évolution démographique sur l'offre de main-d'œuvre

Le taux de participation à la population active s'est accru entre 2010 et 2013, pour partie en raison de la hausse continue du taux d'activité des seniors et des femmes. L'offre de main-d'œuvre a aussi progressé suite à l'augmentation des flux d'immigration, essentiellement en provenance des pays d'Europe centrale et du sud. Néanmoins, la pénurie de nombreuses compétences spécifiques, notamment au niveau des intermédiaires, freine la croissance de l'emploi (OECD, 2013). Le nombre d'heures travaillées par salarié est l'un des plus faibles de la zone OCDE. Un facteur déterminant à cet égard est l'incidence relativement peu marquée du travail à plein temps des femmes. Seulement 62 % des femmes salariées travaillent à plein temps, contre 74 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2012, même si le taux d'activité global des femmes est supérieur à la moyenne de l'OCDE. Les femmes ayant des enfants d'âge scolaire ont notamment une faible propension à travailler à plein temps.

Le dosage des politiques en matière de prélèvements et de transferts est plus favorable aux ménages à un apporteur de revenu qu'aux couples dont les deux conjoints travaillent, ce qui est source de contre-incitations à l'emploi à plein temps des femmes. La différence entre le taux d'imposition de l'apporteur principal de revenu et du deuxième apporteur de revenu est l'une des plus importantes parmi les pays de l'OCDE (graphique 10). Cela est dû à la fois à l'imposition commune des couples et à la gratuité de l'assurance maladie des conjoints mariés qui n'ont pas leur propre couverture. Comme recommandé dans les *Études économiques* précédentes, le système de l'imposition commune devrait donc être réformé, bien qu'une réelle imposition individuelle obligatoire soit impossible à mettre en place en Allemagne pour des raisons constitutionnelles. Il faudrait aussi envisager de mettre fin à la gratuité de l'assurance pour les conjoints ne travaillant pas, tout en prévoyant une compensation pour les ménages à faible revenu. L'allocation parentale versée aux familles qui choisissent de ne pas utiliser les services d'accueil des enfants et de garder eux-mêmes leurs enfants âgés de un ou deux ans décourage la participation au marché du travail et devrait donc être supprimée, comme suggéré dans l'*Étude économique de 2012*.

L'âge effectif du départ à la retraite recule depuis 10 ans, en grande partie du fait de la suppression progressive des programmes de retraite anticipée et des systèmes spéciaux de prestations de chômage pour les travailleurs âgés. Le taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans est passé de 52,3 % à la fin de 2007 à 62,0 % à la fin de 2012 ; ce niveau, s'il est supérieur de 6 points de pourcentage à la moyenne de l'OCDE, est néanmoins inférieur à celui observé dans les pays les plus performants, où les taux d'emploi des travailleurs âgés sont supérieurs à 70 %. Il existe donc une marge d'amélioration grâce à des réformes qui auraient pour effet de supprimer les contre-incitations financières à travailler plus longtemps qui existent encore, d'ouvrir de plus grandes possibilités de formation et d'améliorer la santé des travailleurs à tous les âges. Le projet du gouvernement d'autoriser les personnes ayant cotisé pendant plus de 45 ans à prendre leur retraite deux ans avant l'âge légal (actuellement 65 ans) sans minoration de pension devrait être reconsidéré. En effet, s'il était mis en œuvre, il constituerait une incitation à partir plus tôt à la retraite.

Graphique 10. Différence du coïfiscal moyen entre le premier et le deuxième apporteurs de revenus



Note : Les barres représentent la différence entre le coïfiscal d'un travailleur dont le conjoint ne travaille pas et le coïfiscal qui pèse sur ses gains si son conjoint décide de travailler aussi. L'apporteur principal de revenu gagne le salaire moyen et le deuxième apporteur gagne 67 % du salaire moyen dans un couple marié avec deux enfants. Le coïfiscal correspond aux impôts sur le travail (impôt sur le revenu plus cotisations salariales et patronales à la sécurité sociale) en pourcentage des coûts de main-d'œuvre. Pour les deuxièmes apporteurs de revenu, il couvre aussi les modifications des prestations familiales et de l'imposition qui peuvent éventuellement intervenir du fait de l'exercice d'une activité rémunérée par le deuxième apporteur de revenu.

Source : OCDE (2013), *Les impôts sur les salaires*.

L'Allemagne fait des progrès en ce qui concerne le développement des services d'accueil des enfants et l'accès est garanti à tous les parents, ne serait-ce que quelques heures par jour. Toutefois, les taux d'inscription restent faibles et l'accès à ces services en journée pleine est limité, y compris pour les enfants âgés de plus de cinq ans, qui ne sont généralement scolarisés que le matin (OECD, 2012c ; OECD, 2014). Les taux d'inscription pour les enfants de moins de trois ans se situaient à 28 % en 2012, soit beaucoup moins que ce qu'impliquerait la demande, estimée actuellement à 39 % (Federal Statistical Office, 2012). Les ménages à faible revenu ou les ménages issus de l'immigration font particulièrement peu appel aux structures de garde des très jeunes enfants. De fait, entre zéro et trois ans, 33 % des enfants non issus de l'immigration fréquentent une structure de garde d'enfants, contre seulement 16 % pour les enfants issus de l'immigration (Federal Statistical Office, 2012). Une offre suffisante de services publics d'accueil des enfants encouragerait les parents isolés et les deuxièmes apporteurs de revenu dans les ménages à bas revenu à participer au marché du travail (Rainer et al., 2011) et contribuerait ainsi à réduire la pauvreté chez les enfants. En outre, l'accès à des structures d'accueil favorise le développement cognitif et non cognitif des enfants inscrits (Heckman and Raut, 2013). Des possibilités existent également d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance, afin que les enfants pris en charge puissent mieux en tirer parti. S'il faut se féliciter du fait que, depuis août 2013, tout parent d'enfants âgés de 1 à 3 ans aura le droit à une place en crèche ou chez une nourrice agréée, les efforts devraient se poursuivre pour développer des services d'accueil abordables et de bonne qualité et accroître l'offre de prise en charge à plein temps, notamment pour les enfants de plus de cinq ans qui sont scolarisés (OECD, 2012c et 2014). Des efforts sont aussi nécessaires pour encourager l'inscription d'enfants venant de milieux socio-économiques défavorisés aux structures d'accueil et d'éducation de la petite enfance. Des ressources supplémentaires devraient être consacrées à l'augmentation du rapport personnel-enfants, à un renforcement de l'intégration des services d'accueil et d'éducation et à une amélioration des qualifications du personnel (OECD, 2012c et 2014), comme prévu par les pouvoirs publics.

Les migrations de travail peuvent contribuer à répondre à la demande de main-d'œuvre future et à remédier aux pénuries de compétences provoquées par la diminution de la population en âge de travailler (OECD, 2012a). Grâce à des réformes récentes, l'Allemagne est aujourd'hui l'un des pays de l'OCDE où les restrictions sur la migration de travail concernant les emplois hautement qualifiés sont les moins nombreuses. Toutefois, les recommandations figurant dans *l'Étude économique* de 2012 portant sur la mise en place d'une institution chargée de concevoir, d'évaluer et de coordonner la politique d'immigration de la main-d'œuvre restent pertinentes. L'initiative engagée récemment pour permettre aux employeurs de garder des diplômés étrangers du système dual est une mesure positive. Cependant,

les pouvoirs publics devraient redoubler d'efforts pour favoriser l'acquisition de l'allemand et la formation préparatoire chez les jeunes candidats au recrutement dans le système d'apprentissage (OECD, 2013b).

Les difficultés rencontrées pour faire reconnaître les qualifications professionnelles obtenues à l'étranger pèsent sur les perspectives de revenus des immigrants. La loi fédérale sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, entrée en vigueur en avril 2012, a montré son efficacité ; les premières données officielles publiées en octobre 2012 montrent que dans la plupart des cas, l'équivalence des qualifications professionnelles étrangères a été établie et la reconnaissance accordée. Les différences entre les *Länder* dans ce domaine continuent de limiter la capacité des émigrants de se déplacer là où leurs compétences sont les plus demandées (OECD, 2013b). Le projet du nouveau gouvernement de mettre en place des mesures pour faciliter la reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger, y compris les qualifications non formelles, va dans le bon sens. L'assouplissement et l'harmonisation des procédures de reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères appliquées par les différents *Länder* seraient aussi souhaitables dans cette optique.

Recommandations visant à renforcer la croissance potentielle et à atténuer l'incidence de l'évolution démographique sur les niveaux de vie

Principes recommandations

- Réévaluer la réglementation relative aux obstacles à l'entrée involontaires et abandonner la réglementation des prix dans certains services professionnels.
- Renforcer les pouvoirs du régulateur dans le secteur ferroviaire et accorder à davantage d'entités le droit de délivrer des cartes SIM dans les communications mobiles.

Autres recommandations

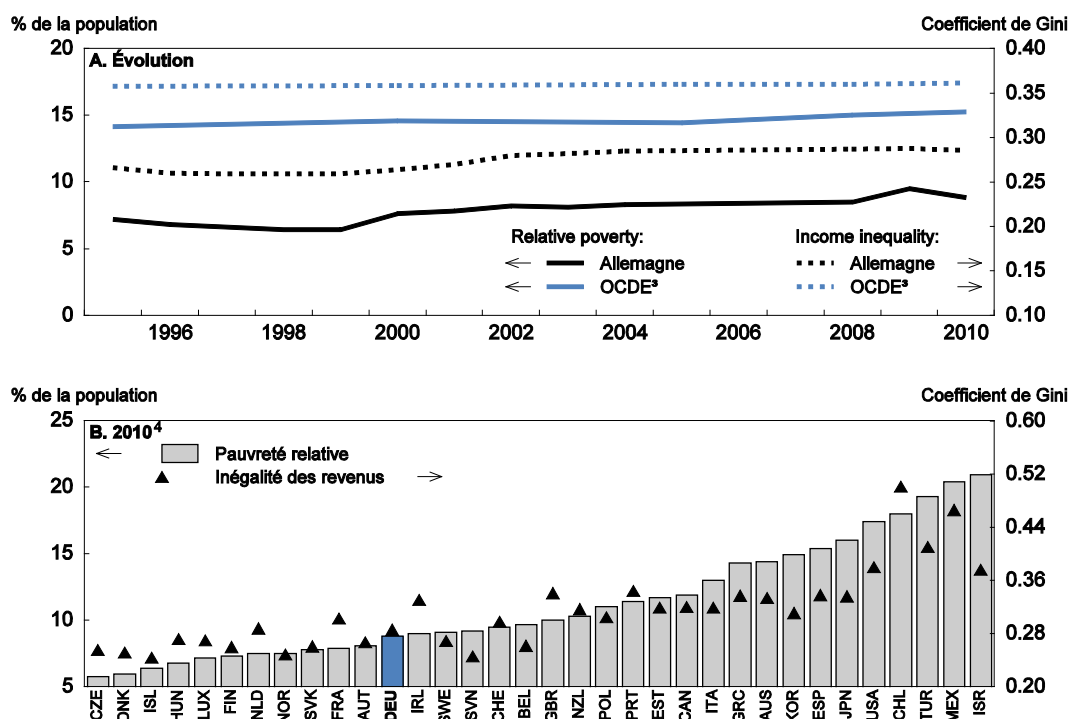
- Afin de réduire les obstacles au travail à temps plein des femmes, développer l'offre de structures d'accueil des enfants à temps plein, réformer l'imposition commune des couples et envisager de mettre fin à la gratuité de l'assurance maladie pour les conjoints qui ne travaillent pas tout en prévoyant une compensation pour les ménages à faibles revenus.
- Développer l'aide à l'apprentissage de l'allemand et encourager l'immigration. Continuer d'améliorer la reconnaissance des qualifications étrangères.

Rendre la croissance économique plus inclusive socialement

En Allemagne, les inégalités et la pauvreté relatives restent inférieures aux niveaux observés dans nombre de pays de l'OCDE. Elles se sont aggravées depuis le milieu des années 90, comme ailleurs, bien que les inégalités de revenus ne se soient pas creusées depuis 2004 (graphique 11). L'accentuation de l'inégalité dans le passé a été due à la progression des hauts revenus et à la part croissante des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants à faible revenu (chapitre 3). Les ménages allemands jouissent d'un niveau relativement élevé de bien-être économique d'après les critères mis au point à cet égard par l'OCDE. En revanche, les écarts concernant l'état de santé rapporté spontanément sont importants entre les ménages à bas revenu et les ménages à haut revenu et le lien entre le milieu socio-économique et le niveau d'instruction est aussi relativement fort (OECD, 2011b).

La croissance soutenue de l'emploi et la forte baisse du chômage enregistrées depuis 2005, dans une large mesure grâce aux réformes du marché du travail du milieu des années 2000 (OECD, 2012a), n'ont pas conduit à une diminution marquée de la pauvreté relative. En outre, la part des bas salaires et des travailleurs non réguliers s'est accrue. Ces évolutions donnent à penser que les travailleurs à bas salaire n'ont pas été en mesure de s'approprier une juste part des gains économiques de ces réformes. De fait, la mobilité ascendante des travailleurs à faible revenu et à bas salaires a diminué (German Council of Economic Experts, 2013).

Graphique 11. Pauvreté relative¹ et inégalités de revenus²



1. La pauvreté relative est mesurée sous la forme du pourcentage des ménages dont le revenu disponible équivalent (après impôts et transferts) est inférieur de 50 % au revenu médian.
2. L'inégalité des revenus est mesurée sous la forme du coefficient de Gini, en utilisant le revenu disponible des ménages. Elle se situe entre zéro (égalité parfaite) et 1 (cas où un individu reçoit la totalité des revenus).
3. Moyenne pondérée par la population pour 20 pays.
4. 2011 pour le Chili ; 2009 pour la Hongrie, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie.

Source: Base de données de l'OCDE sur la Distribution des revenus et la pauvreté.

Éviter la dualité du marché du travail

Le risque de pauvreté menace de plus en plus l'emploi non régulier, en particulier les salariés bénéficiant d'une protection relativement faible de l'emploi ou ayant un accès limité à l'assurance chômage, ainsi qu'un grand nombre de travailleurs à temps partiel et de travailleurs indépendants (tableau 3). En effet, si les réformes réussies du marché du travail réalisées par le passé ont permis à davantage de travailleurs au chômage de trouver un emploi, un grand nombre d'entre eux sont faiblement rémunérés, ont une faible mobilité salariale, se trouvent confrontés à un risque plus élevé de périodes répétées de chômage et 3 % de la population active doit compter sur des prestations liées à l'exercice d'un emploi. La forte incidence du travail faiblement rémunéré et à temps partiel augmente aussi les risques de pauvreté à un âge avancé, car beaucoup des travailleurs concernés n'accumulent sans doute pas de droits à pension supérieurs au niveau des prestations de subsistance.

Tableau 3. Risque de pauvreté des travailleurs exerçant un emploi non régulier, à temps partiel ou indépendant

	Risque de pauvreté		Part du total des travailleurs (en %)		
	1998	2008	1998	2008	2011
Emploi total	4.6	6.2	100.0	100.0	100.0
Travailleurs salariés	4.4	6.0	89.6	88.4	88.7
Travailleurs salariés permanents à plein temps	3.1	3.2	73.2	66.1	66.5
Travailleurs salariés non réguliers					
Temporaires	10.8	16.5	5.8	7.9	7.9
Marginaux (<i>minijobs</i>)	13	23.2	4.7	7.4	7.5
Intérimaires		8.5		1.8	2.2
Travailleurs à temps partiel	9.9	15.3	10.9	14.1	14.1
Travailleurs indépendants	6.7	7.7	10.4	11.6	11.3
Travailleurs indépendants sans salariés	9.3	10.3	5.1	6.5	6.3

Note : Ce tableau concerne les travailleurs âgés de 15 à 64 ans, qui ne sont ni scolarisés, ni en formation. Le risque de pauvreté relative est évalué sur la base du revenu disponible moyen équivalent des ménages, au seuil de 60 %. L'emploi non régulier désigne ici les salariés temporaires, les travailleurs marginaux (*minijobs*) et les travailleurs intérimaires. Il existe des chevauchements entre les différentes formes d'emploi non régulier et l'emploi à temps partiel.

Source : Bureau fédéral de statistique.

Un salaire minimum général peut être un instrument efficace pour augmenter les salaires au bas de l'échelle tout en préservant les perspectives d'emploi (Garloff, 2010). Cela vaut plus particulièrement en cas d'emploi précaire, lorsque les travailleurs sont davantage amenés à accepter des salaires inférieurs à leur productivité marginale, par exemple parce qu'ils reçoivent des subventions salariales ou parce que leur pouvoir de négociation est moindre que celui des employeurs. Les salaires minimums peuvent aussi accroître les incitations des individus à travailler et à améliorer leurs compétences (Acemoglu and Pischke, 2001). Actuellement, les salaires minimums sont fixés pour les différents secteurs économiques, généralement à l'initiative des partenaires sociaux et sur la base de l'extension des conventions collectives. Ils s'appliquent dans le secteur de la construction et dans plusieurs secteurs des services. Cependant, la fixation des salaires minimums sur la base de l'extension des conventions collectives risque de nuire aux perspectives d'emploi des travailleurs non couverts par ces conventions et génère des obstacles pour les entreprises entrant sur le marché (OECD, 2008b et 2012f). Cela étant, une vaste étude d'évaluation commandée par le ministère allemand du Travail en 2011 et couvrant tous les secteurs dans lesquels des salaires minimums sont pratiqués n'a permis de mettre au jour aucun effet négatif substantiel sur l'emploi et sur l'entrée sur le marché.

Le projet du gouvernement d'instaurer un salaire minimum général est bienvenu. Le salaire minimum sera introduit progressivement entre 2015 et à la fin de 2016 à un niveau initial de 8.50 EUR. Les autorités prévoient de créer une commission de représentants des partenaires sociaux qui serait chargée de proposer les futurs ajustements du salaire minimum. Cependant, il faudrait s'assurer que le salaire minimum n'est pas fixé à un niveau trop élevé initialement pour éviter des effets négatifs importants sur l'emploi. À 8.5 EUR, il représenterait environ la moitié du salaire moyen, soit un niveau à peu près semblable à celui d'autres pays européens, comme la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, mais inférieur à celui de la France. Environ 15 % de l'ensemble des salariés du pays seraient concernés et 23 % dans la partie orientale. Certains chercheurs ont avancé qu'un salaire minimum de 8.50 EUR pourrait sensiblement nuire aux perspectives d'emploi des travailleurs ayant peu d'expérience ou de faibles compétences ainsi que dans certaines régions (Brenke, 2014).

La commission devrait avoir pour mission de fixer le salaire minimum à un niveau permettant de respecter un équilibre entre les pertes d'emploi potentielles et les avantages sociaux. Les partenaires sociaux ne pourront sans doute pas à eux seuls prendre suffisamment en compte les intérêts des chômeurs. Il serait donc souhaitable d'impliquer des experts indépendants ou des représentants de l'État dans les décisions de la commission. En outre, du fait de l'introduction d'un salaire minimum général, il conviendrait de recourir avec prudence à des augmentations des salaires minimums sectoriels fixés sur la base de conventions collectives.

Les contrats relatifs à des emplois marginaux d'un montant maximum de 450 EUR (dits *minijobs*) bénéficient d'allègements fiscaux, ne sont que partiellement couverts par le régime public de retraite obligatoire et sont totalement exonérés de cotisations d'assurance chômage. Les *minijobs* avaient été conçus pour être la porte d'entrée à des relations d'emploi non précaires et permettre d'éviter aux travailleurs à bas salaires des taux d'imposition marginaux élevés, mais ils se sont révélés inefficaces à cet égard (Freier and Steiner, 2007 ; Körner et al., 2013 ; Fertig and Kluge, 2007). L'allègement fiscal n'est pas ciblé sur les bas revenus, car nombre de *minijobs* sont occupés par des deuxièmes apporteurs de revenus souhaitant se soustraire aux prélèvements élevés du système d'imposition commune sur le revenu des couples. Ils peuvent être exercés en plus d'un emploi normal. Certains travailleurs exerçant des *minijobs* sont exposés à un risque croissant de pauvreté relative lorsqu'ils prennent leur retraite ou lorsqu'ils perdent leur emploi (Hohendanner and Stegmaier, 2012), car ils accumulent de faibles droits à pension et ne sont pas habilités à recevoir des indemnités de chômage. Le traitement fiscal préférentiel des *minijobs* devrait être mieux ciblé sur les travailleurs à bas salaires.

L'écart de protection de l'emploi entre les travailleurs permanents ayant une grande ancienneté et les travailleurs temporaires est important en Allemagne. Si la protection de l'emploi pour les travailleurs permanents est l'une des plus strictes de la zone OCDE, les contrats temporaires ont été largement libéralisés en 2002. Les données internationales montrent qu'une telle situation entrave souvent la transition d'un emploi précaire vers un emploi permanent à plein temps. De ce fait, les travailleurs peuvent se trouver contraints d'alterner fréquemment emploi temporaire et chômage et voir leur accès à une formation en entreprise limité, ce qui à son tour aggrave les inégalités de revenus et diminue la mobilité salariale (Koske et al., 2012). Néanmoins, l'emploi permanent a contribué fortement à la croissance de l'emploi en Allemagne ces dernières années. Trente-neuf pour cent des travailleurs ayant un contrat temporaire sont passés à un emploi permanent en un an (Walwei, 2013). L'important écart de protection de l'emploi devrait être encore réduit afin d'améliorer la transition des travailleurs exerçant un emploi temporaire vers un emploi permanent (de Serres et al., 2012).

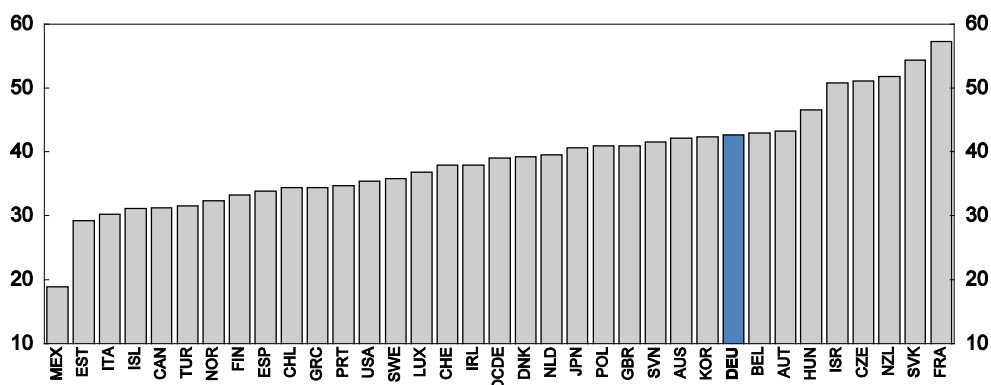
Les risques de pauvreté sont particulièrement concentrés dans les ménages touchés par le chômage, malgré les taux de remplacement relativement élevés assurés par les indemnités de chômage, notamment parce que le chômage de longue durée est inhabituellement marqué par rapport à ce qui est le cas dans les autres pays de l'OCDE à faible chômage. Il devrait être possible de mieux cibler les politiques actives du marché du travail pour améliorer les perspectives d'emploi des chômeurs de longue durée (Heyer et al., 2011 ; Kluge, 2013). Par exemple, les subventions à l'embauche pourraient être mieux ciblées et être assorties de mesures destinées à encourager l'acquisition de qualifications.

Accroître l'aide à l'éducation pour les personnes défavorisées

Des progrès considérables ont été réalisés pour améliorer à la fois la qualité et l'équité du système d'éducation (OECD, 2013c et 2014). En particulier, les résultats du système d'éducation allemand ont progressé dans les trois domaines visés par l'étude PISA, et sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE. Cette progression est attribuable pour l'essentiel à l'amélioration des résultats des élèves venant de milieux socio-économiques modestes et issus de l'immigration. Cela étant, le lien entre le milieu socio-économique et les résultats reste fort (graphique 12) et les améliorations apportées aux services d'accueil et d'éducation de la petite enfance (voir plus haut) seraient particulièrement efficaces pour réduire ce lien. Comme recommandé dans l'*Étude économique de 2008*, l'incidence du milieu socio-économique sur les résultats d'éducation pourrait être réduite par une diminution de la stratification du système scolaire. Il est possible également de fournir davantage de ressources financières aux établissements scolaires accueillant une part relativement importante d'élèves venant de milieux socio-économiques défavorisés (OECD, 2013c). Les efforts devraient aussi se poursuivre pour faire baisser le pourcentage des élèves qui n'obtiennent pas au moins un diplôme du deuxième cycle du secondaire, dont beaucoup sont issus de ces mêmes milieux. Les plans visant à renforcer l'aide aux jeunes défavorisés pour leur permettre d'achever leur scolarité et faciliter leur passage de l'école à l'enseignement et la formation professionnels sont bienvenus. Dans ce contexte, des programmes complets de soutien et de formation (« chaînes de formation ») visent à intégrer rapidement les intéressés dans les principales filières de formation professionnelle. En 2013, les *Länder* ont formulé conjointement des propositions destinées à améliorer les programmes de formation scolaire dans le système de transition. Certaines de ces politiques visant à rendre la croissance économique plus inclusive socialement nécessitent aussi des financements publics supplémentaires.

Graphique 12. Incidence du statut socio-économique sur la différence moyenne des résultats en mathématiques¹

2012



1. La différence moyenne des résultats en mathématiques entre les étudiants dont le statut socio-économique s'écarte d'une unité de l'indice PISA du statut économique, social et culturel. Plus la valeur est faible, plus la différence des résultats se réduit (ou plus les résultats entre étudiants favorisés et défavorisés se rapprochent).

Source: OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de la réussite* (Volume II), « Donner des chances identiques à tous les élèves ».

Une part relativement importante des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage sont placés dans des classes ou des établissements pour enfants ayant des besoins particuliers ou souffrant d'une d'invalidité, ce qui nuit à leurs perspectives de carrière dans nombre de cas (OECD, 2009 et 2012d). Les élèves ont d'autant plus de risques d'être orientés vers ces établissements que leur milieu socio-économique est défavorisé, surtout s'ils sont issus de familles d'immigrants. Dans ce contexte, l'initiative des *Länder* visant à encourager l'éducation intégrée est bienvenue (Kultusministerkonferenz, 2010).

Rendre l'assurance maladie et l'assurance vieillesse plus inclusives

La segmentation de l'assurance maladie entre un secteur privé qui couvre environ 10 % de la population et un secteur public qui couvre les 90 % restants soulève des problèmes d'équité et d'efficacité (OECD, 2008a ; German Council of Economic Experts, 2006). Les personnes ayant des revenus faibles ou moyens et les individus en mauvaise santé sont généralement couverts par l'assurance maladie publique, pour laquelle les cotisations sont indépendantes des risques de santé et proportionnelles au revenu salarial jusqu'à concurrence d'un certain plafond. Les salariés percevant des revenus salariaux supérieurs à 53 550 EUR par an peuvent choisir de sortir de l'assurance publique et opter à la place pour une assurance privée. Les personnes percevant de hauts revenus et en bonne santé sont incitées à choisir une assurance privée, parce que les primes d'assurance privée ne dépendent pas du revenu et parce que les assureurs peuvent ajuster les termes des contrats qu'ils offrent aux nouveaux assurés en fonction de leurs risques perçus de santé. En outre, les assureurs privés ne participent pas à la caisse maladie centrale, qui a pour objectif de redistribuer les cotisations d'assurance des assureurs publics sur la base de transferts ajustés du risque, ce qui réduit la sélection sur la base du risque. Les assureurs privés peuvent donc entrer en concurrence sur la base de la sélection des risques plutôt que sur celle de l'efficacité.

L'assurance privée peut aussi aggraver le risque de pauvreté pour certains individus souffrant d'une baisse de leurs revenus. Ce risque touche plus particulièrement les travailleurs seniors, dont les primes d'assurance tendent à augmenter avec l'âge et qui se trouvent dans l'impossibilité de retourner dans le système public. Il touche aussi les travailleurs indépendants, qui n'ont généralement pas accès à l'assurance publique et sont parfois confrontés à des fortes incertitudes en matière de revenu. Des tarifs spéciaux peuvent certes être proposés aux assurés du système privé qui rencontrent des difficultés, mais ils peuvent être assez coûteux ou ne correspondre qu'à une couverture limitée. La coexistence de deux systèmes d'assurance existe depuis longtemps en Allemagne, mais elle est source de difficultés sur le

marché du travail d'aujourd'hui, où les carrières sont souvent marquées par des changements de statut et de revenus.

Selon le Conseil allemand des experts économiques (German Council of Economic Experts, 2006), et comme le recommande également l'*Étude économique 2008* de l'Allemagne (OECD, 2008), il conviendrait que les prestataires d'assurance privée soient intégrés au fonds central pour la santé. Le Conseil allemand des experts économiques (German Council of Economic Experts, 2006) a également proposé d'imposer à tous les assureurs une obligation d'offrir des contrats et de limiter le coût de l'assurance maladie obligatoire pour tous les ménages à faibles revenus grâce à des transferts de l'État. Ceci impliquerait que toutes les compagnies d'assurance proposent des contrats d'assurance maladie obligatoire à tous les individus à des conditions égales, comme le font déjà les compagnies d'assurance publiques. Une telle réforme supprimerait les incitations à la sélection des risques et réduirait les risques de pauvreté, mais elle serait source de difficultés de transition substantielles. En particulier, il faudrait s'occuper des réserves accumulées par le système d'assurance santé privée.

Le régime public de retraite obligatoire couvre uniquement les salariés, bien qu'un quart environ des travailleurs indépendants soit couvert par des régimes de retraite obligatoires d'un autre type. Les travailleurs indépendants qui ne sont pas couverts sont souvent ceux qui sont les plus vulnérables face aux risques de pauvreté (German Council of Economic Experts, 2012). Cette différence de couverture fait craindre que les travailleurs indépendants n'aient à recourir à l'aide sociale au moment où ils prennent leur retraite. Les entreprises sont aussi incitées de ce fait à sous-traiter des tâches aux travailleurs indépendants afin d'éviter de verser des cotisations retraite, ce qui accroît le travail indépendant précaire et affaiblit les finances publiques.

Recommandations visant à rendre la croissance plus inclusive

- Augmenter les ressources financières des établissements comptant une assez forte proportion d'élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Aider davantage les jeunes défavorisés à terminer le deuxième cycle du secondaire, en particulier intégrer systématiquement l'enseignement et la formation professionnels dans les cursus. Faire baisser le nombre d'élèves orientés vers des établissements accueillant des jeunes à besoins particuliers et s'assurer que cette orientation n'est pas fonction du milieu socio-économique des intéressés.
- En matière de protection de l'emploi, réduire l'écart entre les travailleurs permanents et les travailleurs temporaires. Établir un salaire minimum, fixé par une commission d'experts, pour tous les secteurs de l'économie. Mieux cibler le traitement fiscal préférentiel des emplois marginaux (*minijobs*) sur les travailleurs situés au bas de l'échelle des salaires.

Bibliographie

- Acemoglu, D. and J.S. Pischke (2001), "Minimum Wages and On- the-Job Training", *IZA Discussion Papers Series* No. 384.
- Admati A. R. et al. (2010), "Fallacies, Irrelevant Facts, and Myths in the Discussion of Capital Regulation: Why Bank Equity is Not Expensive." *Preprints of the Max Planck Institute for Research on Collective Goods, Bonn* 2010/42.
- Altunbaş, Y., L. Evans and P. Molyneux (2001), "Bank Ownership and Efficiency", *Journal of Money, Credit, and Banking* Vol. 33, No. 4, pp. 926-954.
- Bach, S. and M. Beznoska (2012a), "Vermögensteuer: Erhebliches Aufkommenspotential trotz erwartbarer Ausweichreaktionen", *DIW Wochenbericht* No. 42.2012, DIW, Berlin.
- Bach, S. and M. Beznoska (2012b), "Aufkommens- und Verteilungswirkungen einer Wiederbelebung der Vermögensteuer", *Politikberatung kompakt* No. 68, DIW, Berlin.
- Barone, G. and F. Cingano (2011), "Service Regulation and Growth: Evidence from OECD Countries", *The Economic Journal* 121: 931–957.
- Blundell-Wignall, A. and C. Roulet (2012), "Business models of banks, leverage and the distance-to-default", *Financial Market Trends* Vol. 2012(2), OECD Publishing, Paris.
- Blundell-Wignall, A. and P. Atkinson (2011), "Global SIFIs, Derivatives, and Financial Stability", *Financial Market Trends* Vol. 2011(1), pp. 167-200, OECD Publishing, Paris.
- Blundell-Wignall, A. and P. Atkinson (2013), "German Bundestag Finance Committee, Hearing on the Draft Bank-Separation Law", *Drucksache* No. 17/12601, 22 April 2013.
- Bouis, R., A.K. Christensen and B. Cournède (2013), "Deleveraging: Challenges, Progress and Policies", *Economics Department Working Papers* No. 1077, OECD Publishing, Paris.
- Bourlès, R. et al. (2010), "Do product market regulations in upstream sectors curb productivity growth? Panel data evidence for OECD countries", *Review of Economics and Statistics*.
- Brenke, K. (2014), "Zahl der anspruchsberechtigten Arbeitnehmer wird weit unter fünf Millionen liegen", *DIW Wochenbericht* No. 5.2014.
- CEPT (2013), *ECC Report 212: Evolution and Use of E.212 Mobile Network Codes*, European Conference of Postal and Telecommunications Administrations, Electronic Communication Committee, Copenhagen.
- Coricelli, F. and A. Wörgötter (2012), "Structural Change and the Current Account: The Case of Germany", *Economics Department Working Papers* No. 940, OECD Publishing, Paris.
- Daehre Kommission (2012), *Zukunft der Verkehrsinfrastrukturfinanzierung*, final report, December 2012.
- de Serres, A., F. Murtin and C. de la Maisonnette (2012), "Policies to Facilitate the Return to Work", *Comparative Economic Studies* Vol. 54, Issue 1, pp. 5-42, OECD Publishing, Paris.
- Deutsche Bundesbank (2012a), *Financial Stability Report 2012*, Deutsche Bundesbank, Frankfurt.
- Deutsche Bundesbank (2013a), *Monthly Report*, Deutsche Bundesbank, Frankfurt, September.
- Deutsche Bundesbank (2013b), *Ergebnisse des Basel III-Monitoring für deutsche Institute Stichtag 31*, Deutsche Bundesbank, Frankfurt, December 2012.
- Deutsche Bundesbank (2013c), *Private Haushalte und ihre Finanzen - Tabellenanhang zur Pressenotiz vom 21.3.2013*, Deutsche Bundesbank, Frankfurt, February.
- Deutsche Industrie- und Handelskammer - DIHK (2013) - *Schlaglicht Europa - Auslandsinvestitionen in der Industrie*.
- European Central Bank (2013), *The Eurosystem Household Finance and Consumption Survey - Statistical Tables*, April.

- Federal Ministry of Economics and Technology (2013), "Die Wirkung wirtschaftspolitischer Unsicherheit auf das Investitionsverhalten in Deutschland", *Schlaglichter der Wirtschaftspolitik*, August, pp. 11-16.
- Federal Statistical Office (2012), *Kindertagesbetreuung in Deutschland 2012*, Begleitmaterial zur Pressekonferenz am 6. November 2012 in Berlin.
- Fertig, M. and J. Kluve (2007), "Alternative Beschäftigungsformen in Deutschland: Effekte der Neuregelung von Zeitarbeit, Minijobs und Midijobs", *Vierteljahrshefte zur Wirtschaftsforschung* No. 75, pp. 97–117.
- Financial Stability Board – FSB (2012), *Thematic Review on Resolution Regimes*, Peer Review Report.
- FNA (2012), „Tätigkeitsbericht 2011: Eisenbahnen“, Bundesnetzagentur, FNA, Bonn.
- Fournier, J. and I. Koske (2010), "A Simple Model of the Relationship Between Productivity, Saving and the Current Account", *Economics Department Working Papers* No. 816, OECD Publishing, Paris.
- Freier, R. and V. Steiner (2007), "Marginal Employment: Stepping Stone or Dead End? Evaluating the German Experience", *DIW Diskussionspapiere* 744, DIW, Berlin.
- Frick, J.R. and M. Grabka (2009), "Gestiegene Vermögensungleichheit in Deutschland", *Wochenbericht des DIW Berlin*. No. 4/2009, DIW, Berlin.
- Garloff, A.A. (2010), "Minimum wages, wage dispersion and unemployment in search models. A review", *ZAF*, No. 43, pp. 145–167.
- German Council of Economic Experts (2006), "Widerstrebende Interessen – Ungenutzte Chancen", *Annual Economic Report*, 2006/7, German Council of Economic Experts, Wiesbaden.
- German Council of Economic Experts (2008), "Die Finanzkrise meistern - Wachstumskräfte stärken", *Annual Economic Report* 2008/9, German Council of Economic Experts, Wiesbaden.
- German Council of Economic Experts (2011), "Verantwortung für Europa wahrnehmen", *Jahresgutachten*, 2011/12, German Council of Economic Experts, Wiesbaden.
- German Council of Economic Experts (2013), "Gegen eine rückwärtsgewandte Wirtschaftspolitik", *Jahresgutachten* 2013/14, German Council of Economic Experts, Wiesbaden.
- Hakenes, H., R.H. Schmidt and R. Xie (2009), "Public Banks and Regional Development", *Journal of Financial Services Research*.
- Heckman, J. J. and L.K. Raut (2013), "Intergenerational Long-term Effects of Preschool – Structural Estimates from a Discrete Dynamic Programming Model", *NBER Working Papers* 19077.
- Hellwig, M. (2010), "Stellungnahme für die Öffentliche Anhörung des Finanzausschusses des Deutschen Bundestages zum Gesetzentwurf der Bundesregierung „Entwurf eines Gesetzes zur Restrukturierung und geordneten Abwicklung von Kreditinstituten, zur Errichtung eines Restrukturierungsfonds für Kreditinstitute und zur Verlängerung der Verjährungsfrist der aktienrechtlichen Organhaftung (Restrukturierungsgesetz)“ am 6. Oktober 2010, Bonn, Max Planck Institute for the Research of Collective Goods, *mimeo*.
- Hellwig, M. (2012), "The Problem of Bank Resolution Remains Unsolved: A Critique of the German Bank Restructuring Law", in Kenadjian, P.S. (ed.), *Too Big To Fail – Brauchen wir ein Sonderinsolvenzrecht für Banken?*, De Gruyter Verlag, Berlin and Boston, 2012, pp. 35-63.
- Heyer, G. et al. (2011), "Evaluation der aktiven Arbeitsmarktpolitik - Ein Sachstandsbericht für die Instrumentenreform 2011", *IAB Discussion Papers* No. 17/2011.
- Hohendanner, C. and J. Stegmaier (2012), "Geringfügige Beschäftigung in deutschen Betrieben Umstrittene Minijobs", *IAB Kurzbericht* No. 24/2012.
- IEA (2013), *Energy Policies of IEA Countries 2013 Review Germany*, OECD/IEA, OECD Publishing, Paris.
- International Monetary Fund (2002), *Building Strong Banks Through Surveillance and Resolution*, IMF, Washington, DC.

- Kluve, J. (2013), "Aktive Arbeitsmarktpolitik: Maßnahmen, Zielsetzungen, Wirkungen", *Arbeitspapier* No. 07/2013, German Council of Economic Experts.
- Kultusministerkonferenz (2010), *Förderstrategie für leistungsschwächere Schülerinnen und Schüler 2010*, Conference of Education Ministers, Köln.
- Körner, T., H. Meinken and K. Puch (2013), "Wer sind die ausschließlich geringfügig Beschäftigten? Eine Analyse nach sozialer Lebenslage", *Wirtschaft und Statistik*, Federal Statistical Office, January 2013.
- Koske, I., J. Fournier and I. Wanner (2012), "Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible?", Part 2: "The Distribution of Labour Income", *Economics Department Working Papers* No. 925, OECD Publishing, Paris.
- Kötter, M. (2006), "Measurement matters- Input price proxies and bank efficiency in Germany", *Journal of Financial Services Research*, Vol. 30, pp. 199-225.
- OECD (2006) *Boosting Jobs and Incomes: Policy Lessons from Reassessing the OECD Jobs Strategy*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2008a), *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2008b), *Economic Surveys: Germany*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2009), *Economic Surveys: Switzerland*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2010), *Economic Surveys: Germany*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2011a), *Bank Competition and Financial Stability*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2011b), *How's Life? Measuring Well-being*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012a), *Economic Surveys: Germany*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012b), *Environmental Performance Reviews: Germany 2012*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012c), *Starting Strong III: A Quality Toolbox for Early Childhood Education and Care*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012d), *Equity and Quality in Education: Supporting Disadvantaged Students and Schools*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012e), "Machine-to-Machine Communications: Connecting Billions of Devices", *Digital Economy Papers*, No. 192, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2012f), *Economic Policy Reforms 2012: Going for Growth*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013a), *Economic Policy Reforms 2013: Going for Growth*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013b), *Recruiting Immigrant Workers: Germany*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013c), *PISA 2012 Results: Excellence through Equity*, Volume II: "Giving every Student the Chance to Succeed", OECD Publishing, Paris.
- OECD (2014), *Education Policy Outlook: Germany*, OECD Publishing, Paris.
- Ollivaud, P. and C. Schweltnus (2013), "The Post-Crisis Narrowing of International Imbalances – Cyclical or Durable?", *Economic Department Working Papers* No. 1062, OECD Publishing, Paris.
- Rainer, H. et al. (2011), "Kinderbetreuung", *ifo Forschungsberichte* No. 59.
- Walwei, U. (2013), "Times of change: what drives the growth of work arrangements in Germany?", *Journal for Labour Market Research*, July.

Résumé des chapitres

Chapitre 1. Améliorer la résilience du secteur financier

Les banques allemandes ont bien résisté à la crise de la zone euro, grâce aux solides fondamentaux de l'économie et au statut de « valeur refuge » des actifs financiers allemands. Pourtant, la croissance du crédit a ralenti en termes réels ces dernières années, sous l'effet de l'atonie de la demande. Les banques sont vulnérables à toute aggravation des tensions sur les marchés de capitaux dans la zone euro et à la faiblesse des taux d'intérêt. Ces risques sont amplifiés par l'importance des expositions aux produits dérivés des plus grandes banques du pays, ainsi que par l'endettement élevé et la perception, par les marchés, de fortes garanties publiques, qui se conjuguent pour accroître les incitations à prendre des risques excessifs. Alors que les caisses d'épargne publiques ont obtenu de bons résultats et contribuent à soutenir l'activité dans les régions relativement peu prospères, les performances des *Landesbanken* ont été médiocres, avant comme après la crise financière mondiale. À certains égards, le gouvernement allemand a devancé de nombreux autres pays de l'OCDE en prenant des réformes visant à réduire les risques dans le secteur financier. Néanmoins, des mesures supplémentaires destinées à rendre les banques plus solides permettraient de modérer les risques financiers pour l'État et d'inciter davantage les banques à profiter du faible niveau des taux d'intérêt pour financer une croissance économique forte et durable. Ces mesures devraient en particulier viser à réduire l'endettement, à mettre résolument en œuvre les obligations imposées par l'UE pour la réforme de la législation sur les résolutions des défaillances bancaires et à traiter les problèmes de gouvernance dans le secteur bancaire public.

Chapitre 2. Relever le potentiel des secteurs orientés sur le marché intérieur

Au cours de la dernière décennie, le secteur manufacturier allemand, qui joue un rôle important dans les exportations, a enregistré de bons résultats, en termes de hausse de la productivité de la main-d'œuvre comme de compétitivité internationale. Le secteur des services en revanche affiche des taux de croissance bien plus modestes. Il semble que la concurrence y ait souvent été entravée du fait de la protection des entreprises en place. Réformer et déréglementer les secteurs orientés sur le marché intérieur, notamment les industries de réseau, l'artisanat et les services professionnels, permettrait de libérer le potentiel de croissance caché et serait bénéfique pour l'économie dans son ensemble, et contribuerait en outre à renforcer la demande intérieure et à réduire la dépendance par rapport aux exportations.

Chapitre 3. Rendre la croissance économique plus inclusive

Alors que les réformes du marché du travail opérées dans le passé ont été bénéfiques en termes d'emploi, le risque de pauvreté relative et les inégalités de revenus n'ont quasiment pas changé ces dernières années. Certains groupes sociaux restent particulièrement vulnérables, notamment les personnes ayant un emploi précaire, les chômeurs et les personnes peu qualifiées. Lorsque les personnes concernées ont un travail, il s'agit généralement d'emplois peu stables, et les salaires sont bas et la mobilité salariale faible. Il est nécessaire de poursuivre les efforts, pour faire en sorte que les groupes les plus vulnérables puissent bénéficier d'une croissance économique plus vigoureuse et y contribuer, pour accroître la mobilité à la hausse des revenus parmi les personnes défavorisées et pour atténuer les inégalités. L'accent devrait être mis sur les instruments de l'action publique permettant à la fois de réduire les inégalités de revenus et de doper la croissance du PIB. Il s'agit notamment d'améliorer le devenir professionnel des plus vulnérables; de renforcer les compétences au bas de l'échelle de distribution des compétences; de réviser le système de prélèvements et de prestations pour améliorer les incitations; et assurer une redistribution efficiente et bien ciblée; et rendre l'assurance santé et l'assurance retraite plus inclusives.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR), qui est chargé de l'examen de la situation des pays.

La situation économique et les politiques de l'Allemagne ont été évaluées par le Comité le 25 février 2014. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 9 avril 2014.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Andrés Fuentes Hutfilter et Andreas Kappeler ainsi que André Eid, détaché du ministère allemand des Affaires économiques et de l'Énergie, sous la direction de Andreas Wörgötter. Seung-Hee Koh a apporté une aide à la recherche.

L'Étude précédente de l'Allemagne a été publiée en Février 2012.

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter :

Andreas Wörgötter, courriel : andreas.woergoetter@oecd.org;
tél : +33 1 45 24 87 20; ou
Andrés Fuentes Hutfilter, courriel : andres.fuentes@oecd.org;
tél : +33 1 45 24 89 29; ou
Andreas Kappeler, courriel : andreas.kappeler@oecd.org;
tél : +33 1 45 24 74 69.

Voir également www.oecd.org/eco/etudes/Allemagne.

Comment obtenir cette publication

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne : www.oecd.org/librairie.

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.oecdilibrary.org.

Études économiques

Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Perspectives économiques de l'OCDE : Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance : Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/objectifcroissance.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.

Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE : www.oecd.org/eco/workingpapers.

Travail de l'OCDE sur l'Allemagne : www.oecd.org/Allemagne.